

LE FONCTIONNALISME N'EST PAS UNE *BASIC LINGUISTIC THEORY*

DENIS COSTAOUEC
Université Paris Descartes
SeDyl – CNRS (UMR 8202), INALCO, IRD
denis.costaoeuc@parisdescartes.fr

Dans cette contribution on présente quelques réflexions sur le livre de Robert Dixon *Basic Linguistic Theory* à la lumière du fonctionnalisme européen de tradition pragoise développé par André Martinet. On se penche sa proposition de ranger la linguistique parmi les sciences de la nature, et sur d'autres points de théorie qui appellent la discussion: le maintien des catégories de la grammaire européenne traditionnelle, là où la linguistique descriptive a besoins de concepts de linguistique générale, la thèse inutile de l'universalité de l'opposition verbo-nominale, une conception réductrice de l'ergativité, etc. Il ne s'agit que d'illustrations du travail critique que méritent les thèses de Dixon. Dans la conclusion, on propose une évaluation de Basic Linguistic Theory au regard des enjeux actuels dans le champ de la linguistique descriptive.

Esta contribución presenta algunas reflexiones inspiradas por la lectura del libro por Robert Dixon *Basic Linguistic Theory* a la luz del funcionalismo europeo de tradición praguense de André Martinet. Analizamos diferentes propuestas del autor, particularmente la que considera la lingüística como una ciencia de la naturaleza y diversos puntos teóricos discutibles: el uso de categorías de la gramática tradicional europea en vez de conceptos de lingüística general para describir las lenguas del mundo en su diversidad, la tesis inútil de la existencia de verbos y de nombres en todas las lenguas, una concepción reductora de la ergatividad, etcetera. Estas observaciones constituyen sólo un ejemplo de lo que debería ser una discusión completa de las tesis de Dixon. La conclusión propone una evaluación de Basic Linguistic Theory respecto a lo que parece estar en juego hoy en el campo de la lingüística descriptiva.

Palabras clave: Funcionalismo, Funcionalismo europeo, Lingüística descriptiva, Basic Linguistic Theory, Ciencias de la naturaleza, Ciencias sociales, Ciencias semiológicas, Dixon, Martinet

1. Introduction

Cette contribution veut répondre à deux préoccupations: la première touche à l'indispensable évaluation critique des courants qui se réclament aujourd'hui d'un fonctionnalisme (ou *du* fonctionnalisme) en linguistique, ce qui inclut de redéfinir la place du fonctionnalisme martinétien dans ce paysage; la deuxième, plus conjoncturelle quoique importante peut-être, naît du rapprochement d'une définition possible de ce fonctionnalisme

Contextos, XXV-XXVI/49-52, 2007-2008 (págs. 57-101). ISSN: 0212.6192

martinétien et de la proposition de Robert Dixon (2010 *a* et *b*) de considérer qu'une *basic linguistic theory* est nécessaire et suffisante à la linguistique descriptive. La définition à laquelle il vient d'être fait allusion apparaissait sur la quatrième de couverture des *Actes du 20^e Colloque international de linguistique fonctionnelle* (Costaouec & Nève de Mévergnies [éd.] 1996-1997), où on lisait ceci:

Depuis 1974, la Société internationale de linguistique fonctionnelle (SILF) a organisé vingt colloques internationaux dans des universités de différents pays où *le fonctionnalisme est reconnu comme théorie de la description linguistique*» (nous soulignons).

Ce prière d'insérer, probablement de la plume du responsable des *Cahiers de l'Institut linguistique de Louvain* qui publiait ces *Actes*, donnait une définition intéressante du fonctionnalisme –qui a en effet patiemment construit un appareil conceptuel et méthodologique pouvant servir à la description des langues les plus variées–, même si elle pouvait paraître réductrice par rapport à ce que l'on attend d'une théorie linguistique ambitieuse comme celle développée par André Martinet.

La question de la théorie appliquée dans les grammaires de langues est un enjeu important pour l'avenir de la linguistique descriptive et typologique et pour la linguistique générale. En effet, les descriptions doivent à la fois rendre compte des particularités des langues à l'étude (ne pas les couler toutes dans le même moule, accepter la diversité des faits) et fournir des éléments de comparaison entre langues différentes, ce qui implique une certaine unification des concepts descriptifs.

On ne doit pas perdre de vue que le débat dépasse la technique et l'épistémologie et qu'il est largement déterminé par le jeu d'influence des différents pôles de référence de la linguistique contemporaine. Les USA sont le centre de gravité de la discipline depuis des décennies et, quelle que soit la complexité de la situation outre-Atlantique, les thématiques de recherche et les orientations théoriques des linguistes étatsuniens déterminent largement celles des milieux académiques dans le monde. Toutefois, on a vu se développer en Europe, ou en Australie, des recherches très actives en typologie (en grande partie grâce à la vivacité relative du structuralisme de tradition pragoise et saussurienne) et émerger les programmes de documentation linguistique de langues menacées, en

Grande Bretagne et en Allemagne notamment, toutes choses qui peuvent être vues comme des symptômes de l'émergence de nouveaux paradigmes dans le champ de la linguistique et comme de fragiles prémisses d'un changement des équilibres à l'échelle internationale (pour ne rien dire des effets à terme dans notre domaine de la puissance grandissante de la Chine ou d'un possible retour dans la compétition de la linguistique russe). Pour autant, l'Europe non plus ne saurait être vue comme une zone homogène et, à titre d'exemple, les positions défendues à l'institut Max Planck de Leipzig –où l'orientation typologique domine– sont bien différentes de ce qui s'enseigne à Londres au sein de la *School of Oriental and African Studies* dans la perspective de la documentation des langues en danger. Une bonne compréhension de l'état actuel de la discipline impose de prendre en compte simultanément son conditionnement social et ses fondements épistémologiques.

C'est dans ce cadre général qu'il faut envisager l'évaluation des positions des fonctionnalismes linguistiques contemporains. C'est une vaste entreprise qui aurait fait les délices d'un Georges Mounin et qui nécessite une intense activité de lecteur, ainsi que ce goût des débats théoriques que l'on trouve toujours chez Gilbert Lazard, pour ne citer que lui (voir son article «Horizons de la linguistique» dans le *BSL* 106-1 dont les préoccupations recoupent les nôtres). C'est un travail à multiples facettes et on se centrera ici sur la discussion de thèses défendues par Dixon, dont certaines sont acceptables par un martinétien alors que d'autres doivent être critiquées pied à pied. C'est en procédant de la sorte que l'on pense pouvoir justifier le titre de ce chapitre, et l'on verra que la linguistique fonctionnelle d'inspiration martinétienne peut jouer un rôle actif dans ce débat et proposer des solutions originales à de nombreux problèmes que rencontrent les linguistes descriptivistes.

La trame générale de cette contribution est de discuter un certain nombre des propositions de Dixon en faisant référence le cas échéant à des positions similaires chez d'autres auteurs. Le chapitre 2 traite de ce qu'il faut entendre par *Basic linguistic theory*. Le troisième aborde la question du rattachement de la discipline aux sciences de la nature (ce que soutient Dixon) ou aux sciences humaines et sociales (ou de la culture comme le défendait Martinet). Les chapitres 4, 5 et 6 traitent de divers points théoriques discutables dans l'ouvrage de Dixon et ne constituent qu'un exemple de ce que devrait être une discussion complète de ses propositions. La conclusion propose une évaluation de la *Basic linguistic theory* au

regard de ce que semblent être les enjeux de la situation actuelle dans le champ de la linguistique descriptive.

2. Qu'est-ce que la *Basic linguistic theory*?

Robert Dixon, linguiste de renom, célèbre pour ses contributions théoriques sur l'ergativité et ses travaux sur les langues indigènes d'Australie (mais qui a aussi étudié le fidjien et le jarawara), a publié en 2010 les deux premiers volumes d'un vaste travail de synthèse consacré à ce qu'il appelle *Basic linguistic theory* (dorénavant *BLT*). S'il ne s'agit pas ici de recenser cet ouvrage, il faut tout de même signaler son ambition, les trois volumes programmés couvrant à la fois les généralités sur la linguistique descriptive (vol. 1, «Methodology») et l'illustration de nombreux phénomènes de syntaxe («Grammatical Topics», vol. 2 et 3, ce dernier à paraître). Toutes les questions développées sont illustrées par des exemples tirés de très nombreuses langues, certaines d'entre elles ayant été étudiées par Dixon lui-même, et il faut signaler le souci didactique de l'auteur qui vise le public des étudiants et des spécialistes d'autres disciplines, comme les anthropologues. Au total, il s'agit d'une contribution notable à la linguistique fonctionnelle, qui mérite d'être étudiée avec soin.

On pourrait traduire *BLT* par «Théorie linguistique élémentaire». Lazard (2011) propose de traduire par «Théorie linguistique fondamentale», ce qui est probablement trop généreux, car on verra que ce travail souffre, justement, de l'absence de véritables outils de linguistique *générale* organisés en une *théorie*; un manque que Lazard signale plus largement à propos du fonctionnalisme (mais lequel?) et de la typologie dans leur état actuel (2011: 68 *et sqq.*). Dixon refuse d'ailleurs de considérer sa contribution comme une nouvelle théorie, son propos est de fournir un cadre d'analyse (peut-être une «boîte à outils»?) à ceux qui veulent assumer la tâche centrale de la linguistique, la description des langues:

It furnishes an array of grammatical categories and construction types –together with varieties of interrelations between them– from which appropriate choices are made (Dixon 2010a: 182).

La *BLT* prétend fournir des «prototypical plans of organization», réputés valables pour les langues naturelles et qui peuvent être adaptés à chaque

langue à l'étude. L'objectif est honorable et on ne peut qu'approuver la pétition de principe de l'auteur selon laquelle tout linguiste qui prétend écrire quelques généralités sur *les* langues (ou le langage) devrait avoir à son actif la description d'au moins une langue inconnue, de préférence typologiquement éloignée de sa langue maternelle, et avoir étudié sérieusement de nombreuses descriptions de langues, de familles les plus variées; quoique Dixon semble ici prêcher *pro domo* et que personne ne puisse nier l'apport des linguistes qui travaillent en profondeur et en détail sur des langues bien connues.

Dixon propose donc un cadre général homogène pour les descriptions qui permette, à la fois, de concevoir des grammaires aussi complètes que possible et de faciliter les comparaisons typologiques. La *BLT* serait en quelque sorte une formalisation du cadre théorique implicite qui est le plus souvent à l'œuvre dans les descriptions de langues.

Pour apprécier la contribution de Dixon, il faut prendre en considération qu'un des effets de la structuration du champ de la linguistique depuis les années 60 et de sa longue domination par le générativisme, a été de dévaluer le travail du descripteur (condamné à l'empirie et au rôle de fournisseur de «données») face à celui du «théoricien» (formaliste), seul producteur de science. En réaction, ou par soumission à la doxa, les auteurs des grammaires descriptives ont eu tendance à revendiquer une neutralité théorique, voire un point de vue a-théorique, qui sont autant d'affirmations difficiles à justifier: comment imaginer une description de langue n'utilisant pas de concepts, ou des concepts «neutres», ou encore des concepts qui ne trouvent pas leur place et leur justification dans un cadre théorique précis? L'étude de ces travaux (voir par exemple les ouvrages de la riche collection «A Grammar of...» chez De Gruyter Mouton) montre qu'il faudrait plutôt parler d'approches éclectiques, de mélanges d'éléments de théories différentes, voire incompatibles; et les observateurs auront sans doute remarqué la généralisation du label «*Functional-typological framework*» pour désigner (masquer?) ce flou théorique¹.

Face à cette situation, différentes réponses sont possibles. La proposition de Dixon, ou d'auteurs comme Matthew Dryer (2007) par exemple, est

¹ Denis Creissels (2006: 3), qui revendique cet éclectisme pour ses propres travaux, fait remarquer avec justesse qu'il n'y a pas de lien exclusif entre fonctionnalisme et typologie, et l'on conçoit que les données de la typologie puissent aussi alimenter des traitements très formalisés, d'inspiration générativiste ou autres.

d'assumer l'hypothèse d'un socle théorique minimal et évolutif, acceptable par tous les descriptivistes et valable pour toutes les grammaires en cours de réalisation ou à venir. Le fondement reconnu de la *BLT* (Dixon 2010a, Dryer 2007) est la grammaire traditionnelle remontant aux grammaires anciennes du sanskrit et du grec dont les principes ont été appliqués ensuite à d'autres langues indo-européennes, enrichie cependant des apports des nombreuses descriptions de langues réalisées au cours des siècles qui ont permis aux linguistes d'améliorer leurs méthodes et la qualité de leurs outils. On peut y lire l'influence claire du structuralisme, surtout américain, en phonologie et en «morphologie» et quelques préoccupations générativistes en phonologie (règles) et en syntaxe (analyse en termes d'arguments, acceptation de la notion de structure sous-jacente, notion de *head*, intérêt pour la topicalisation, les structures clivées, les relatives, etc.). Les inflexions les plus récentes se sont produites sous la pression de la typologie, notamment par la place accordée à l'étude des structures syntaxiques (ergativité, ergativité scindée, constructions antipassives, etc.).

On y reviendra en détail dans les chapitres suivants, en faisant toujours le parallèle avec les positions martinétiennes, mais on peut caractériser les principes majeurs de la *BLT* de la manière suivante:

La linguistique est une branche des sciences naturelles.

La linguistique a pour tâche d'expliquer la nature du langage humain à travers la description des langues.

Le *BLT* n'est pas un formalisme, ni une «théorie» de plus dans le champ de la linguistique, mais un outil devant permettre la description des langues «each viewed as an integrated system» (Dixon 2010a: 3).

La démarche de description linguistique est faite d'allers-retours entre théorie et données du terrain et toute nouvelle description est susceptible d'amener des révisions de la théorie.

On peut ajouter à cette courte liste quelques principes fonctionnalistes posés par Dixon dès les premières pages de son livre (2010a: 22-35):

La communication du sens est la fonction principale des langues.

Ce sens est véhiculé de différentes manières par la grammaire et le lexique des langues.

Une grammaire est un système intégré.

Présentés de la sorte, les principes de la *BLT* ne semblent pas étrangers à ceux de la linguistique fonctionnelle martinétienne, à l'exception notable de la référence aux sciences naturelles. C'est donc par ce point que l'on commencera l'analyse. Puis, le diable se cachant toujours dans les détails, on verra que le consensus possible au plan général résiste mal à l'analyse minutieuse.

Et, au-delà des remarques sur tel ou tel point du travail de Dixon, se posera la question centrale qui est de savoir si la *BLT* est une réponse adéquate aux besoins actuels de la linguistique descriptive, nourrie de typologie mais manquant singulièrement de propositions théoriques ambitieuses capables de dépasser les limites du «paradigme» conceptuel dominant.

3. La linguistique: science de la nature ou science de la culture?

Dixon ouvre quasiment son ouvrage par l'assertion suivante: *La linguistique est une branche des sciences de la nature* («[the approach] which is followed here treats linguistics as a natural science», 2010a: 1). Et de préciser qu'il la range ainsi à égalité («on a par») avec la géologie, la biologie, la physique et la chimie. L'argumentation en faveur de ce choix radical est mince, sinon inexistante: Dixon cite brièvement Stephen Toulmin, dans un article de l'*Encycopaedia Britannica* (Toulmin 1984), qui insiste sur la nécessaire composante empirique de la démarche scientifique et qui pointe que les objectifs de la science sont l'explication des phénomènes ou des processus dans la nature, et non l'élaboration de théories, de termes techniques ou de procédures mathématiques. Si l'on souscrit en général aux propos de Toulmin, on n'est renseigné ni sur les critères qui font de la linguistique une science, selon cette acception, ni sur ceux qui inciteraient à la ranger parmi les sciences de la nature.

Peut-être conviendrait-il de faire peu de cas de l'assertion dixonienne, si peu argumentée, mais les enjeux du débat dépassent largement la *BLT* et il a paru nécessaire de s'y arrêter car de telles affirmations à l'emporte-pièce rencontrent souvent un succès aussi inattendu qu'injustifié.

En premier lieu, il est sans doute bon de rappeler ces mots d'André Martinet tirés de l'article «La linguistique peut-elle fonder la scientificité des sciences sociales»² qui illustrent bien le réalisme avec lequel il convient d'aborder la question de la scientificité de la linguistique:

On ne peut pas dire (...) qu'il y ait accord général et total sur ce qu'est une science par opposition à un ordre de connaissance non scientifique. Dans ces conditions, tout chercheur qui estime qu'il a intérêt à faire entrer sa discipline dans le cadre de la science pourra donner, de ce terme, une définition telle qu'elle recouvre ce qu'il désire lui faire recouvrir (Martinet 2008: 3)

Loin de tomber dans le relativisme, Martinet précise ensuite que

il vaut peut-être mieux, dans le cas qui nous intéresse, voir jusqu'à quel point on relève, dans le *comportement*³ des linguistes, des traits qu'on s'accorde à reconnaître non comme définitoires, comme nécessaires et suffisants, mais comme caractérisant les pratiques proprement scientifiques (Martinet 2008: 6).

On appréciera le point de vue fondamentalement matérialiste de Martinet: c'est la *pratique* des linguistes qui, en dernière analyse, permet de juger du caractère scientifique de leur démarche; position qui n'exclut pas de réfléchir sur la nature des phénomènes dont traite la «linguistique des langues» qui nous intéresse et ses implications sur les caractéristiques de l'activité du linguiste.

3.1. Une science empirico-inductive?

Dixon affirme son opposition radicale aux «théories formelles», chomskyennes ou d'autres obédiences, qui ne s'intéressent qu'à certains aspects limités d'un nombre réduit de langues «each considered outside the context of the holistic system to which they belong» (Dixon 2010a: 3). On le rejoint volontiers sur le constat qu'il est vain d'envisager la description

² Texte d'une conférence prononcée à Strasbourg le 23 avril 1976 à l'invitation du Groupe d'études et de recherches sur la science de l'université René Pasteur (séminaire «Sciences exactes et sciences sociales»). Publié sous le titre erroné «La linguistique peut-elle fonder la spécificité (*sic*) des sciences sociales» dans *La Linguistique*, 2000, 36-1/2: 47-62), republié avec le titre exact dans Martinet 2008: 3-16.

³ Nous soulignons.

complète d'une langue à l'aide de tels outils. Si l'on comprend bien son raisonnement, face à la prétention du formalisme à s'ériger en seule démarche scientifique en linguistique (à grand renfort de références à la méthode hypothético-déductive et aux critères poppériens de scientificité), seules une base empirique et une démarche inductive peuvent permettre d'appréhender les langues dans leur complexité et leur logique interne.

Malgré cette assertion liminaire, Dixon donne peu d'exemples d'application de la démarche empirico-inductive, sauf dans le chapitre 2 «Principles to follow» du volume 1. On y trouve un cas d'école illustrant la procédure de généralisation par induction, à partir d'exemples tirés d'une langue imaginaire où l'on observe des variations contextuelles des voyelles appartenant à des «noms» et à des «verbes» (on suppose donc l'identification de ces classes établie...). De fait, ce que Dixon nous présente comme un processus d'induction est une combinaison de deux stades heuristiques bien différents: le premier est une analyse de la distribution des variantes, pouvant mettre en évidence des régularités et suggérer un possible conditionnement; le deuxième s'appuie en réalité sur l'hypothèse que les variations observées ne sont pas des phénomènes aléatoires, mais qu'elles résultent probablement d'une contrainte dans la langue: on s'attend donc à ce que les mêmes conditionnements produisent les mêmes variantes et que d'autres exemples illustrant ce principe soient identifiés – ce qui se vérifie en l'occurrence; les faits observés sont alors rapprochés du phénomène bien connu de l'assimilation phonétique. Le raisonnement inductif «pur» devrait envisager toutes les conditions possibles et imaginables qui sont susceptibles de produire la variation observée, l'hypothèse de l'assimilation n'étant qu'une parmi d'autres, puis proposer un protocole permettant d'éliminer toutes les «mauvaises» explications. Ce n'est pas ce que fait Dixon: en linguiste rodé, il sélectionne d'emblée l'explication la plus plausible et ignore toutes les autres, comme le hasard, l'humeur du locuteur ou son sexe, les artefacts liés aux capacités de discrimination du notateur, etc. Ce n'est donc pas la simple observation du matériel qui conduit aux généralisations, par induction limitée aux seules données du corpus, mais la confrontation du matériel à un savoir préexistant sur les langues, en l'occurrence aux connaissances acquises sur le conditionnement phonétique de la variation... On ne soupçonne pas Dixon de prêcher pour un inductivisme naïf, il a bien trop d'expérience dans le domaine de la linguistique pour ne pas savoir que l'observation empirique est faillible parce qu'elle dépend en partie des acquis et des

attentes de l'observateur, et que –de manière plus décisive–, l'«énoncé d'observation» qu'on peut en tirer n'a de sens que parce qu'il repose sur une série de concepts présumés, une théorie (fut-elle implicite). Pour s'en tenir à ce seul aspect: d'où naît l'idée de construire un paradigme des formes recueillies auprès des locuteurs, condition *sine qua non* de l'observation de la variation, sinon de la formation spécifique du linguiste et même de son passé scolaire et de sa fréquentation précoce des grammaires?

Dans le chapitre 2.6 du volume 1 de *BLT*, intitulé «How to learn linguistics», Dixon montre clairement qu'un linguiste descriptiviste est avant tout un scientifique formé par la fréquentation des travaux de ses devanciers, qu'il s'agisse d'étudier les bonnes grammaires de langues variées, de lire les classiques ou d'apprendre auprès de spécialistes expérimentés, qui si possible «have themselves written grammars and also made a significant theoretical contribution». De plus, chaque chapitre du volume 2 «Grammatical topics» se termine par une partie pratique intitulée «What to investigate» qui est un guide d'enquête présentant les questions que le descripteur doit se poser face au matériel linguistique. Avec une telle formation, le linguiste ne s'en tient certainement pas à une démarche empirico-inductive: la part d'empirie est présente, bien entendu, mais c'est bien son savoir préconstruit sur les structures possibles dans les langues déjà étudiées qui va le guider de l'observation des données jusqu'à leur explication dans les termes de la linguistique descriptive, y compris dans ceux de la *BLT*.

Martinet s'est souvent expliqué, en termes plus clairs que Dixon, sur la manière dont il concevait la démarche scientifique en linguistique, en la qualifiant d'*empirico-déductive* (voir notamment Martinet 1989: 8-20) c'est-à-dire fondée sur l'analyse du plus grand nombre possible de langues et de faits linguistiques variés (là où Dixon le rejoint) à l'aide d'outils de *linguistique générale* comme le principe de commutation, le concept de phonème, celui d'unité significative minimale, celui de classe syntaxique, celui de relation syntaxique, etc. (là où Dixon préfère finalement les catégories de la grammaire, on y reviendra). Pour le fonctionnalisme martinétien, l'analyse des faits de langues –c'est-à-dire des données empiriques produites en collaboration avec les locuteurs à l'aide des outils que sont la commutation et le découpage monématique– repose sur la mise en œuvre de concepts rigoureusement définis dans le cadre d'une théorie. On aborde cette étude avec des outils aussi généraux que possible (les

notions d'unités minimales distinctives et significatives et celle de relation syntaxique, par exemple), dans une démarche pour ainsi dire atomistique, pour aller progressivement vers la compréhension de phénomènes plus complexes.

Il n'est pas possible bien entendu à un linguiste d'avoir accès à l'ensemble des faits de toutes les langues, passées, présentes et à venir, ce qui rend par principe caduque toute démarche inductive. Il faut donc procéder par déduction à partir d'un nombre limité d'observations (aussi nombreuses et variées que possibles), non en formulant des hypothèses (en rivalisant d'hypothèses pourrait-on dire), mais en cherchant à «se mettre d'accord» (Martinet 1989 : 11) sur la définition d'un certain nombre d'objets indispensables à l'étude des langues. On constate la parfaite cohérence de cette proposition avec l'insistance de Martinet, signalée plus haut, sur la pratique réelle des linguistes: la science est une activité collective qui nécessite une certaine forme d'organisation sociale en vue de produire des connaissances nouvelles sur le monde, et la proposition de Martinet va dans le sens d'une coopération plus systématique entre spécialistes pour se doter d'un vocabulaire commun, de définitions acceptées par le plus grand nombre.

De l'étude des données du corpus à l'aide de ces outils conceptuels peuvent émerger des régularités, desquelles il est possible de déduire logiquement certaines caractéristiques possibles des langues (caractéristiques qui seront attestées ou non par les descriptions de langues particulières). Par exemple, la linéarité obligée des énoncés linguistiques implique la nécessité d'une syntaxe, celle-ci reposant sur l'organisation hiérarchique des énoncés, la combinaison d'unités significatives dans le discours grâce à un nombre restreint de relations syntaxiques, etc. De même, l'observation de l'organisation des énoncés dans diverses langues amène à formuler l'hypothèse de la spécialisation syntaxique des unités significatives et donc de l'existence de classes syntaxiques, sans qu'il ne soit jamais postulé que ce principe général de spécialisation implique un inventaire préétabli et universel de ces classes syntaxiques (l'existence obligatoire de «verbes» et de «noms» par exemple). Autre exemple, l'étude des systèmes phonologiques de langues diverses, et notamment l'inventaire des paires minimales disponibles dans le corpus, suggèrent que les oppositions phonologiques n'ont pas toutes le même «rendement fonctionnel», la même importance dans le maintien des distinctions entre unités significatives, ce qui amène à traiter les systèmes phonologiques

comme des faisceaux de relations tendanciellement déséquilibrés, présentant des zones de forte structuration et d'autres plus lâches, certaines oppositions étant plus fragiles que d'autres...

De fait, la définition des concepts de linguistique générale, c'est-à-dire aussi indépendants que possible des structures de telle ou telle langue, occupe une place première dans la démarche martinétienne, et il faut insister sur le fait qu'il s'agit de *définitions réelles* qui ne retiennent que les caractéristiques nécessaires et suffisantes et qui donnent des critères d'appartenance. Elles sont du type: «On appelle 'verbes' une classe d'unités significatives qui a des compatibilités spécifiques et vocation exclusive à être noyau syntaxique –principal ou secondaire– d'énoncé» ou «On appelle 'classe syntaxique' un regroupement d'unités significatives qui ont les mêmes compatibilités syntaxiques et qui s'excluent mutuellement en un point de l'énoncé»... Chaque concept utilisé dans ces définitions recevant lui-même une définition précise (par exemple «compatibilité», «noyau syntaxique», etc.).

L'empirisme revendiqué occupe donc une place clairement définie dans un programme de travail fondé sur un nombre restreint de *stipulations*, la plus importante étant celle qui permet d'identifier une classe particulière de comportements humains –les langues naturelles, objet de l'étude– et sur un *principe d'analyse*, la pertinence communicative, qui permet de hiérarchiser les phénomènes langagiers observés en fonction de leur contribution à la communication verbale au sein des sociétés humaines. Les généralisations proposées «sous les espèces de la formalisation» (Martinet 2008: 6) reposent sur ce principe, clairement annoncé, ce qui permet d'éviter l'écueil des généralisations arbitraires, qu'elles reposent sur de prétendus universaux ou sur les catégories usées de la grammaire traditionnelle.

Cette orientation alliant base empirique et méthode déductive n'exclut pas radicalement le recours à l'hypothèse là où on ne peut s'en passer, comme en linguistique historique, s'agissant, par exemple du rôle de ce que Martinet a nommé «rendement fonctionnel des oppositions phonologiques» (Martinet 2008 [1955]: 35-39) dans le changement phonétique. L'hypothèse ne concerne pas le concept de rendement fonctionnel lui-même, qui a une définition précise dans le cadre de la phonologie pragoise que Martinet développe et qui peut faire l'objet de confrontations au matériel linguistique (même si dans ce cas précis, le travail est rarement

pris en charge par les phonologues); l'hypothèse ne vise que l'importance à accorder à ce «rendement fonctionnel» dans les processus de changement linguistique: on peut imaginer une formulation radicale du type: «Tout changement intervenant dans le système phonologique d'une langue résulte d'une baisse de rendement fonctionnel d'une ou plusieurs oppositions phonologiques», ou des formulations moins ambitieuses comme celle-ci: «En combinaison avec d'autres facteurs, le rendement fonctionnel des oppositions phonologiques intervient toujours dans les changements affectant un système phonologique». Les études de cas permettront de vérifier jusqu'à quel point le rendement fonctionnel des oppositions phonologiques intervient, outre d'autres facteurs, dans les mécanismes évolutifs observés.

Dans ce dispositif théorique la part réservée aux «universaux du langage» est sinon inexistante du moins très réduite. Certains observateurs (entre autres Hagège 2001: 99-114) considèrent que le seul universal reconnu par Martinet serait la double articulation, dans la définition qu'il donne de ce qu'est une langue (1960: 20-21)⁴. On en conclut en général que cela est trop réducteur, qu'il faudrait y adjoindre d'autres universaux –chaque commentateur ayant une liste prête à servir–, sans voir que cette définition est avant tout programmatique, en ce qu'elle postule 1) qu'on appellera langue (l'objet d'étude) une classe de comportements humains qui correspond à la définition «d'instrument de communication doublement articulé et de caractère oral» et 2) que l'analyse linguistique doit intégrer et respecter ce principe de double articulation.

Il est instructif de se pencher sur les liens existant entre la démarche inductive et les généralisations du type «universaux du langage». On observera en premier lieu que l'histoire même des grandes avancées dans les études sur le fonctionnement des langues nous apporte quelques arguments contre la démarche inductive:

Il n'a pas été possible d'induire de propositions générales justes sur l'organisation des langues à partir de la comparaison à visée historique de certaines d'entre elles: la grammaire comparée n'a pas accouché «par généralisations» de la linguistique générale; c'est le «pas de côté» saussurien adoptant un point de vue inédit, qui a permis de rompre avec

⁴ Pour une discussion détaillée de cette définition et de ses implications, voir notamment Martinet 1989: 12 *et sqq.*, Costaouec et Guérin 2007: § 1.

le paradigme historique, de définir un objet d'étude «Langue» et d'ouvrir le champ de la linguistique synchronique et, partant, de la linguistique moderne.

Il n'a pas été possible d'induire de propositions générales sur la structuration des habitudes phoniques partagées des locuteurs d'une langue donnée à partir de l'observation de l'étendue de leurs capacités phoniques: la phonétique n'a pas accouché «par généralisations» de la phonologie; ce sont les détours par la psychologie (Beaudoin de Courtenay, Saussure), le formalisme et le fonctionnalisme (Troubetzkoy, Jakobson) ou, dans un tout autre contexte, la découverte de réalités linguistiques radicalement «exotiques» (Sapir, Bloomfield) qui ont abouti à la notion de phonème et à l'ouverture du champ de la phonologie comme phonétique fonctionnelle.

Il ne faut pas se méprendre sur le sens de ces observations. Les partisans de Kuhn (1972) en feraient une claire illustration de son hypothèse du «changement de paradigme» en science. Les poppériens convaincus peuvent y voir des arguments en faveur d'une définition hypothético-déductive de la recherche en linguistique. En réalité, lors des moments de grande avancée pour la discipline comme dans l'activité ordinaire, cumulative, de production de connaissances sur le fonctionnement des langues, les bases de la réflexion sont toujours empiriques. La recherche en linguistique, dans son fonctionnement réel, ne peut s'appuyer que sur des données authentiques variées et nombreuses (sa part d'empirie) et sur la définition précise de son objet d'étude (la langue comme système chez Saussure; le système phonologique d'une langue donnée chez les Pragois), de ses concepts opératoires (le signe linguistique ou le phonème comme réalités oppositives et donc l'opération de commutation qui permet d'objectiver ces oppositions) et de son principe de pertinence (pertinence communicative, pertinence distinctive).

Si, comme on l'a vu, pour les martinétiens le recours à l'hypothèse n'est pas exclu dans certains cas, ils rejoignent les positions de Dixon, contre l'idée d'une linguistique fondée sur un réseau d'hypothèses. En effet, la réfutation de telles hypothèses est un exercice difficile voire impossible: on ne peut construire de dispositifs expérimentaux (des «machines» dit Martinet, 1989: 9) dont le dysfonctionnement viendrait invalider telle ou telle hypothèse que l'on veut tester. Plus encore, comme le montrent Evans et Levinson (2009: 436), une hypothèse comme celle des «universaux du

langage», et par extension celle de «grammaire universelle», supposée fonctionner pour toutes les langues sous la forme d'un système de composants stratifiés ('layered subcomponents', Jackendoff 2002: 264), sont par principe irréfutables, car leurs promoteurs la caractérisent non pas comme une ensemble fini de propriétés définitionnelles (ce que l'on pourrait attendre de concepts aussi ambitieux), mais plutôt comme des «toolkit»⁵ (Jackendoff 2002: 75) qu'il suffit d'enrichir si une langue nouvellement décrite présente une caractéristique non prévue, tout comme on expliquera que l'absence d'une propriété «universelle» dans telle ou telle langue ne peut pas invalider l'hypothèse... car les universaux ne sont pas requis dans toutes les langues. On ne se lasse pas de voir les linguistes formalistes apporter de l'eau au moulin d'un Imre Lakatos dans sa critique des thèses poppériennes et à son idée de «ceinture protectrice d'hypothèses auxiliaires», possiblement réfutables, qui servent à protéger le «noyau dur», inattaquable... (Voir entre autres Lakatos et Feyerabend 1999).

Si les formalistes, chomskyens en tête, sont des tenants des universaux, c'est qu'ils conviennent à la démarche hypothético-déductive qu'ils revendiquent et à leurs prémisses théoriques. Mais ils n'ont pas l'exclusivité de la notion: Dixon, linguistique descriptiviste et typologue, aurait pu être conduit à relativiser la notion même d'universaux linguistiques –or il en est un grand promoteur (cf. une bonne partie de la bibliographie, notamment ses travaux avec A. Aikhenvald)–, au profit de concepts typologiques plus mesurés comme celui de *contraintes* s'exerçant dans les langues et qui constituent les véritables limites à la variation –l'essentiel de ce qu'un fonctionnaliste martinétien peut retenir des propositions de Greenberg (d'accord en cela avec Croft 2003)– ou de *tendances* partagées parmi les langues, tendances dont l'extension réelle reste problématique (voir Evans et Levinson 2009).

Il apparaît ainsi que l'on ne peut à la fois se réclamer d'une démarche inductive en linguistique et refuser sa curieuse conséquence dans notre discipline: le postulat d'universaux établis à partir de l'examen des propriétés de quelques langues indo-européennes de grande diffusion, mais

⁵ Jackendorff revient souvent sur cette idée, notamment dans le passage suivant: «Remember, Universal Grammar is not supposed to be what is universal among language: it is supposed to be a 'toolkit' that human child brings to learning any of the languages of the world.» (2002: 75); il y consacre un chapitre entier sous le titre «Universal Grammar as a toolkit again» (2002: 262-264).

réputés valables pour toutes⁶. On verra que l'inductivisme revendiqué de Dixon justifie en fin de compte le recours à un certain nombre de prétendus universaux, non pas ceux que prisent les générativistes, mais plutôt les bonnes vieilles catégories de la grammaire traditionnelle (fut-elle modernisée) comme les «mots» et les «propositions», les «parties du discours», le «sujet», la définition traditionnelle de la morphologie, etc.

3.2. Une science de la nature?

Ceci posé, il est possible de discuter la proposition dixonienne de classer la linguistique parmi les sciences de la nature. Différents aspects du débat doivent être distingués. Le premier concerne ce qui dans le fonctionnement des langues est conditionné par la «nature» (entendre l'anatomie et la physiologie humaine, y inclus les fonctions cérébrales essentielles) et ce qui relève d'autres modes, notamment du social et du culturel (y compris ce que l'on appelle «cognition située»⁷). On n'insistera pas sur ce point précis dans cette contribution, en signalant toutefois que si les phénomènes linguistiques reposent sur les conditions physiologiques et évolutives du cerveau et du corps de l'espèce humaine, ils ne se développent qu'à l'intérieur d'une pratique sociale, qui les motive et les façonne.

Un deuxième aspect concerne plus spécifiquement les caractéristiques reconnues aux sciences de la nature (et aux sciences dites «dures» ou exactes) face à celles que manifeste la linguistique, y compris dans ses versions les plus formalisées.

Le philosophe Gilles Gaston Granger (1979), auquel Lazard fait référence dans son article du *BSL*, identifie dans l'idée saussurienne de langue un

⁶ Le fond du problème est bien celui-ci, identifié par Martinet il y a plus de deux décennies (Martinet 1989), mais le débat sur les «universaux du langage» reste d'actualité, connaissant des rebondissements périodiques: seuls changent les domaines où se porte la polémique. On lira avec intérêt l'article d'Evans et Levinson (2009) et, tout autant, les réponses qui lui font suite, notamment celles des défenseurs les plus opiniâtres de l'existence de tels universaux.

⁷ Si une certaine conception de l'«esprit humain» émerge des thèses fonctionnalistes, c'est sans doute celle d'un objet fluent où tout est constamment en cours de transformation, et rien dans la démarche ne privilégie l'hypothèse d'un «codage unique» de l'information. Les thèses fonctionnalistes pencheraient donc du côté de la «cognition située» (voir notamment Resnik *et al.* 1991), dont le centre de préoccupations est plutôt l'homme en société que le sujet au singulier, psychique ou physiologique. Ce point de vue, paradoxalement, est plus proche des enseignements récents des sciences cognitives que le modèle cybernétique qui domine, ou a longtemps dominé, certaines tendances générativistes.

objet scientifique «pur, dégagé de la complexité de la réalité concrète» (Lazard 2011: 40), dans une démarche qui se trouve au principe de toutes les sciences de la nature. Granger, suivi par Lazard, est sans doute réducteur quand il identifie cette démarche d'abstraction à la seule pratique des sciences de la nature. Si l'on partage l'opinion qu'il n'y a de science que là où un objet théorique a été construit en termes définis et maîtrisés, objet distinct de l'objet réel dont il permet la connaissance, cela vaut pour la science en général, pas seulement pour les sciences de la nature qui sont souvent prises comme modèle. Dire que l'intuition saussurienne fonde la possibilité d'une étude scientifique des langues et du langage n'implique pas le rattachement de la linguistique aux sciences naturelles.

Il faut donc s'interroger sur le type de scientificité auquel peut prétendre la linguistique. La force de disciplines comme les mathématiques, la physique, et plus largement des sciences de la nature qu'évoque Dixon (mais il n'est pas le seul tenté par le rapprochement, on vient de le voir), est l'existence d'un vocabulaire technique stabilisé manifestant un haut degré de consensus parmi les spécialistes. De notoriété publique, une telle situation n'existe pas en linguistique, éclatée en courants et écoles qui ont souvent peu en commun. Pour s'en tenir à ces deux orientations, l'étiquette «fonctionnaliste» recouvre une grande diversité de positions théoriques parfois incompatibles, et l'homogénéité initiale du chomskysme n'a guère résisté aux évolutions nombreuses et souvent contradictoires de la théorie. Ce seul point suffirait à disqualifier la prétention de la linguistique à intégrer le camp des sciences de la nature, car il exclut une définition stricte et consensuelle de concepts initiaux, condition indispensable à l'organisation de protocoles de «falsification». Il est possible de concevoir des protocoles internes à telle ou telle théorie, mais cela reste évidemment sans impact sur les autres; au mieux, et c'est déjà beaucoup, cela constitue un élément de test de la cohérence interne de la théorie en question. On objectera que certains secteurs, les plus concernées par les lois de la physique, l'anatomie et la physiologie des humains –comme la phonétique de laboratoire par exemple–, peuvent atteindre au degré de rigueur méthodologique qui permettrait de les rattacher aux sciences de la nature. Ceci est probablement vrai du point de vue des fondements acoustiques de la discipline et de certains protocoles expérimentaux mis en place. Mais ce qui intéresse précisément la linguistique dans ces travaux, c'est le rapport entre phonétique et phonologie, ce qui appelle un modèle théorique définissant la nature des relations entre ces deux ordres de faits (continu vs

discret, expression *vs* représentation, etc.). Là encore les écoles rivalisent: ce que Robert Ladd et ses émules ont proposé n'est pas la même chose que ce que suggéraient Browman et Golstein à une époque, ou ce que l'on défend à Paris au Laboratoire de phonétique et phonologie, par exemple. De plus, l'étroitesse de la base empirique d'expérimentation (longtemps réduite à quelques langues de grande diffusion) a fortement influencé le corpus théorique et les généralisations qu'elle autorise, ou que s'autorisent les spécialistes, sont régulièrement remises en cause par les faits de langues nouvellement étudiées, ou par les résultats de protocoles d'étude moins restreints (le travail sur corpus authentique par exemple, et non pas sur les productions de la phonétique de laboratoire). Enfin, les procédures de type expérimental qu'il est possible de mettre en œuvre dans ce domaine tendraient plus à autonomiser la phonétique acoustique dans le champ de la linguistique descriptive qu'à y généraliser les méthodes des sciences 'dures'.

De manière plus décisive sans doute, il faut souligner qu'en linguistique, proche de la sociologie de ce point de vue, on opère des généralisations à partir d'observations de contextes qui ne peuvent être tenus pour équivalents que d'un point de vue typologique et aucunement d'un point de vue expérimental (voir Passeron 2006, mais aussi les débats entre K. Popper et T. Adorno publiés dans Adorno 1979). On tient donc pour équivalents des contextes qui ne sont pas identiques (c'est le principe même de la typologie linguistique) et le principe du «toutes choses égales par ailleurs» n'a pas cours. La linguistique ne se confronte que très partiellement à des lois s'appliquant de la même façon en «tout lieu et en tout temps» –comme les lois de la physique par exemple– et qui pourraient s'exprimer dans un langage mathématique⁸. Il est fort probable que seules les caractéristiques acoustiques de la parole entrent dans cette catégorie, et encore faut-il noter que les contraintes articulatoires, qui jouent possiblement de la même manière pour tous les sujets parlants, résultent elles-mêmes de la longue adaptation phylogénétique à la phonation d'organes ou parties d'organes dont la fonction première est tout autre. La linguistique traite ainsi essentiellement d'objets soumis à l'historicité. Son sort semble donc lié à

⁸ Les questions auxquelles se confronte la linguistique (notamment de la linguistique descriptive qui nous intéresse au premier chef) ne sont pas des problèmes à résoudre à l'aide d'un outillage mathématique; ce qui ne veut pas dire que les données produites par l'analyse linguistique ne puissent pas faire l'objet de traitements de type statistique ou de calculs variés, à des fins typologiques par exemple.

celui des «sciences de la culture» comme proposait de les appeler Cassirer (1991 [1942]). Comme telle, elle doit s'appuyer essentiellement sur la multiplication des comparaisons empiriques (ce justifie l'impérieuse nécessité de continuer à décrire les langues les plus diverses⁹) et sur des approches probabilistes lorsque le nombre des phénomènes dont il faut tester les possibles corrélations dépasse les possibilités de traitement par simple comparaison (ce vers quoi tendrait la typologie que l'on pratique au Max Planck par exemple).

Une troisième remarque concerne les *pertinences* selon lesquelles s'organisent les disciplines. Le choix d'une pertinence est la condition même de toute activité scientifique car la description intégrale d'un objet d'étude est impossible et que

le seul moyen d'atteindre (...) à la précision et à l'exhaustivité consiste à choisir un point de vue parfaitement défini (Martinet 2008: 6).

Si le choix semble s'imposer quasiment de soi-même pour les sciences de la nature (par exemple, l'acoustique comme étude des sons du point de vue des capacités auditives des humaines, ou l'optique comme étude des phénomènes lumineux du point de vue de leur perception par l'œil humain), la chose est moins claire pour l'étude du langage humain. Tant qu'il s'agit de travailler sur l'écrit, c'est-à-dire sur du matériel qui est déjà en partie segmenté et analysé, en caractères représentant plus ou moins des unités distinctives de la langue et/ou en mots ou idéogrammes représentant plus ou moins des unités significatives, le rapport au matériel linguistique est indirect et la pertinence peut être comparative et historique. Les choses changent avec l'étude du matériel linguistique sonore, puisque du point de vue physique tout y semble différent: il faut donc une pertinence nouvelle qui permette d'identifier comme équivalents ou non des sons physiquement distincts, et il ne peut s'agir que de *pertinence communicative*. On quitte alors le domaine des faits de nature, dont pourrait s'occuper l'acoustique, pour entrer dans le domaine des habitudes partagées par les sujets parlants, dans le domaine des comportements des humains en société, des faits de culture.

⁹ On a malheureusement de bonnes raisons de croire que l'activité des descripteurs a besoin d'être soutenue et justifiée face aux tendances et modes qui traversent une officine comme l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur en France.

3.3 Une science de la culture? Une science sémiologique?

Dans la définition qu'il donne d'une langue, Martinet fait référence à l'*expérience humaine* «qui s'analyse différemment selon chaque communauté» (1960: 20). Cette notion d'expérience humaine est à comprendre comme rapport des hommes au monde dans lequel ils vivent et auquel ils réfléchissent, le monde tel que les hommes le perçoivent et se le représentent. On est sans doute proche ici du mécanisme que décrit Cassirer sous le terme «culture humaine» qui selon lui peut être définie

comme l'objectivation progressive de notre expérience humaine –comme l'objectivation de nos sentiments, nos émotions, nos désirs, nos impressions, nos intuitions, nos pensées et nos idées (Cassirer 1995: 148).

Ce qui intéresse proprement la linguistique est qu'il s'agit d'une expérience dont les hommes disent quelque chose à l'aide d'objets abstraits (les signes linguistiques, les relations entre ces signes...) qui appartiennent au domaine de la représentation. On sait, par les plus anciens récits de voyage autant que par les travaux en sciences sociales, que ce rapport au monde n'est pas symbolisé de la même manière par les différentes populations autour du globe. On a appris aussi que cette expérience s'exprime linguistiquement de manière très variable. Cette diversité résulte de ce que les langues ne s'identifient pas aux réalités qu'elles représentent. Ce fait fondamental va au-delà de la différence de nomenclatures (des étiquettes différentes pour les mêmes phénomènes, perçus de la même façon). Le rapport conventionnel entre catégories linguistiques et éléments d'expérience implique la possibilité d'une analyse différente de l'expérience selon les langues. Exprimer une expérience dans une langue donnée, c'est analyser et reconstruire cette expérience selon les catégories et les habitudes propres à cette langue. C'est pour cela que les langues peuvent être conçues en tant que réalités culturelles qui associent constamment les composantes conceptuelles et linguistiques. On constate en effet qu'elles possèdent les caractéristiques généralement reconnues aux faits culturels (voir entre autres, Mead 1971, Bourdieu 1979) : il s'agit d'activités soumises à des normes socialement et historiquement différenciées; il s'agit de modèles de comportement transmissibles entre générations dans un contexte de communication sociale ; jusqu'à un certain

point, elles sont propres à des groupes sociaux déterminés (mais les langues voyagent avec les migrants et les conquérants, des groupes sociaux différents partagent les mêmes habitudes linguistiques, les frontières politiques ne recoupent pas les frontières linguistiques, etc.).

Les langues –ce que nous reconnaissons comme langues conformément à une définition précise–, se présentent ainsi à nous comme une activité essentiellement sociale, mais d'un caractère particulier, puisqu'il s'agit spécifiquement d'un procès de production sémiologique au sein de pratiques sociales diversifiées (ce que l'on qualifiait plus haut de classe particulière de comportements humains). Si l'on accepte ce constat, il faut penser la linguistique comme une branche spécifique des sciences sociales, traitant d'un type particulier de rapport symbolique des hommes au monde, trouvant sa place au sein d'une science *sémiologique*, comme le suggérait Martinet (1989), fidèle en cela au projet saussurien de «science des signes au sein de la vie sociale». Plutôt qu'avec la géologie ou la physique, la linguistique est «on a par» avec la sémiologie, la musicologie, l'iconologie, la chorégraphie... les autres composantes de la «fédération sémiotique» qu'évoque Rastier (2001).

4. «La communication du sens est la fonction principale des langues»: quelles conséquences en tirer pour la linguistique?

Parmi les principes fonctionnalistes énoncés par Dixon, vient en tête celui-ci:

Someone has an idea in their mind and attempts to let some other person know what it is, or to record it for their own or someone else's future reference. *This is the central function of language—the communication of meaning* (2010a: 22, nous soulignons).

À la condition de s'entendre sur ce que signifie «meaning» dans ce contexte, un fonctionnaliste peut souscrire à un tel principe, mais au-delà de la pétition, le problème est de savoir quelle conséquence cela doit avoir sur le travail du descripteur.

Peut-être faut-il préciser d'emblée dans quel sens un fonctionnaliste martinétien va interpréter la phrase de Dixon. Sans doute, plus que de «communication du sens», de manière large, préférons-nous dire que la fonction essentielle d'une langue est d'assurer la communication entre les

humains qui la parlent, c'est-à-dire insister plus clairement sur cet aspect social, sur les interactions entre locuteurs qui jouent un rôle si important pour le maintien des formes linguistiques au sein d'une «communauté de locuteurs» (terme pris ici dans un sens très général, mais que l'on a sans doute intérêt à se représenter comme un enchevêtrement de réseaux sociaux de communication et plutôt comme un agrégat hétérogène que comme un ensemble unifié) et, *en même temps*, pour la propagation des changements qui affectent les langues. Cela ne signifie pas bien entendu que la «communication» soit simple ou sans problème, et il ne faut pas y voir un simple échange d'information mais plutôt un processus d'ajustement permanent entre ce que l'on veut dire, les moyens dont on dispose pour le faire, l'anticipation des réactions du locuteur et ce que celui-ci comprend ou interprète, etc.

Poser ceci c'est adopter un point de vue théorique et une pertinence descriptive qui permettent de hiérarchiser les phénomènes linguistiques observables. Le choix théorique est de considérer que, parmi les différentes fonctions qu'assument les langues, c'est la réponse aux besoins de la communication, telle qu'on l'a définie, qui gouverne l'organisation interne des langues et leur évolution. La pertinence descriptive (la pertinence communicative) met en évidence que certains éléments du message contribuent directement à transmettre de l'information utilisable dans la communication, alors que d'autres éléments sont des automatismes, parfois des obligations liées à l'histoire des langues, et ne portent pas en eux-mêmes d'information utile. Dans cette optique, si l'on prend en compte *tout* le matériau linguistique, tel qu'il se présente, on privilégie dans l'analyse les éléments qui contribuent à la communication: on les considère comme des *faits pertinents*, c'est-à-dire essentiels, centraux, résultant d'un choix du locuteur –guidé par le souci de communiquer–, et porteurs d'information pour celui qui écoute. Les autres éléments, qui ne contribuent pas directement à la communication, sont considérées comme des *faits contingents* c'est-à-dire comme secondaires, ne portant pas d'information et imposés aux locuteurs par les habitudes de leur langue.

Cette distinction essentielle organise tout le travail des fonctionnalistes martinétiens, fidèles en cela aux enseignements les plus solides et novateurs de la phonologie pragoise. De là découle la conception particulière que nous avons de la «morphologie», (re)définie comme l'étude des variations formelles non significatives des unités de la langue et, plus largement, comme l'étude des habitudes linguistiques non pertinentes pour la

communication. Cette définition diffère de la conception traditionnelle de la morphologie comme chapitre de la grammaire qui traite de la «formation des mots», ce qui recouvre une grande variété de phénomènes distincts, tels que les faits non pertinentes évoqués ci-dessus, les procédés de création lexicale (notamment dérivation), le marquage du temps, de l'aspect, du mode dans le syntagme verbal ou encore le marquage des noms et d'autres unités par des désinences casuelles... Le choix de ce terme –correct du point de vue étymologique car on s'intéresse en grande partie aux variations de forme–, pose toutefois de gros problèmes de compréhension avec les autres courants théoriques et il conviendrait sans doute de changer l'étiquette, en conservant le contenu conceptuel bien entendu.

La lecture attentive des travaux d'auteurs se réclamant du fonctionnalisme, et de Dixon en particulier, montre que dans bien des cas, le recours aux notions de «structure de surface» et de «structure profonde» est en partie un moyen de faire le départ entre faits pertinents et faits contingents. Mais faute d'un choix de pertinence clairement assumé, cette distinction abandonne la proie pour l'ombre, en subordonnant l'analyse à une hypothétique «structure profonde» qui n'est qu'un produit du métalangage linguistique.

La hiérarchisation des faits langagiers selon une pertinence communicative est un apport majeur de la linguistique martinétienne et elle découle logiquement de la définition d'une langue comme «instrument de communication» (on n'entrera pas ici dans le débat maintes fois mené sur qu'il faut comprendre par «instrument»). On aimerait que Dixon tire le même genre de conséquences du principe directeur qu'il énonce, mais on cherche en vain à travers les chapitres une telle distinction. C'est sans doute que chez lui la pétition de principe vise autre chose, à savoir prendre ses distances avec une linguistique «formaliste» qui se pense comme théorie générale de la faculté de langage, pour laquelle les langues naturelles ne sont en somme que les mises en œuvre variées de principes cognitifs généraux, ou de la fameuse «récursivité» chomskyenne, et pour laquelle la satisfaction des besoins communicatifs au sein des sociétés humaines est un fait secondaire.

5. De la formalisation et du formalisme

Dans l'article déjà cité (2011), Lazard passe en revue les productions de quelques linguistes «formalistes» et arrive à la conclusion que les apports

de ces travaux n'ont pas grand-chose à voir avec le formalisme dont se réclament les auteures (il s'agit en l'occurrence de linguistes femmes). C'est par une analyse assez classiquement structuraliste du matériel qu'elles aboutissent à des propositions intéressantes, tant pour les langues à l'étude que pour la linguistique générale. L'expression formalisée des résultats, généralement présentée en fin de travail, ne fait que synthétiser ce qui a déjà été fort bien expliqué littéralement, sans que la formalisation elle-même ne produise de nouvelles connaissances. Lazard pointe ainsi des problèmes réels de notre discipline, à savoir le statut que peut y avoir la formalisation et le problème connexe du choix d'un type de formalisation qui aide à la compréhension sans faire double emploi avec le texte et qui soit capable de produire de nouvelles connaissances.

Comme on l'a évoqué plus haut, Martinet accordait une place majeure à la formalisation dans l'activité scientifique. En témoigne cette citation tirée de *Syntaxe générale*:

On peut concevoir la formalisation comme un effort pour passer du particulier au général en faisant abstraction de certaines différences considérées comme non-pertinentes à un certain point de la recherche. La phonologie, où l'on traite de sons physiquement divers comme de variantes d'un même phonème au nom de la pertinence distinctive a été, dans la linguistique contemporaine, la première tentative concertée pour aboutir la formalisation indispensable à la constitution d'une véritable science du langage (Martinet 1985: 144)

On trouve ici synthétisé l'essentiel de l'épistémologie martinétienne:

L'analyse linguistique est une opération d'abstraction effectuée à partir de l'observation empirique d'une certaine classe de comportements humains;

Les faits observables doivent être sélectionnés et hiérarchisés selon une pertinence (en l'occurrence la pertinence communicative);

La généralisation est au principe de la réflexion scientifique (on attend des linguistes des propositions générales qui systématisent le résultat des analyses concrètes de langues variées et autorisent la production de nouvelles connaissances);

La formalisation est indispensable à l'étude scientifique des langues et du langage.

Martinet lui-même s'est limité à quelques rares schémas dans le domaine de la phonologie (voir *Economie des changements phonétiques*) ou de la syntaxe (représentation des compatibilités de certaines classes syntaxiques dans la *Grammaire fonctionnelle du français* par exemple); dans la *Syntaxe générale*, il accorde une bonne place aux visualisations syntaxiques, c'est-à-dire à un certain type de représentation graphique des relations syntaxiques qui peuvent être décrites littéralement. Il s'agit toujours de faciliter la compréhension, sans que soit attribué à la représentation graphique une valeur explicative particulière. L'effort porte donc sur la précision des définitions retenues et jamais la formalisation ne doit remplacer l'explication. Pour les tenants d'une formalisation poussée, mathématisante, ces visualisations, tout comme les schémas de Tesnière (1959), sont des modélisations *a minima*.

L'idée fondamentale qui justifie les visualisations syntaxiques est que les relations entre unités significatives, telles qu'on peut les observer dans des énoncés variés, ne concernent pas telle ou telle unité significative en particulier, mais des regroupements de monèmes et synthèmes (classes ou ensembles) qui partagent les mêmes compatibilités. Ces relations syntaxiques sont suffisamment générales pour qu'on puisse tenter de les formaliser, en utilisant des conventions graphiques valables pour la description de toutes les langues. Appliquée à un énoncé précis, la visualisation syntaxique permet d'en comprendre l'organisation propre; appliquée plus généralement, elle permet de définir des relations de classes à classes et les différents types de relations syntaxiques possibles, dans une langue donnée et, plus largement, au plan de la syntaxe générale. Comme le précisait Martinet (1985: 144) «la visualisation syntaxique (...) vise à concrétiser les résultats de l'opération de généralisation que représente toute syntaxe».

La formalisation ainsi comprise est avant tout une mise en œuvre épurée des concepts de la linguistique fonctionnelle et de ses principes d'analyse. Fondamentalement, elle s'appuie sur la conviction que des ressources restreintes et des relations peu nombreuses et d'un niveau élevé d'abstraction sont à l'œuvre dans le fonctionnement des langues: c'est le cas par exemple de ce que l'on nomme *compatibilités* entre classes

syntaxiques, défini par la possibilité pour deux regroupements d'unités significatives d'entrer en relation syntaxique, sans que l'on cherche d'emblée à préciser à quel type précis de relation on a affaire: détermination simple, coordination, fonction, etc. Ce niveau d'abstraction permet de faire de *compatibilités* et *classes syntaxiques* des concepts de linguistique générale, pouvant servir à la description de toutes les langues et de s'abstraire pour un temps –celui de l'inventaire des regroupements d'unités syntaxiques de la langue–, des formes particulières de relations que peuvent entretenir telles ou telles classes au sein de telle ou telle langue.

On lira avec intérêt de ce point de vue les pages 38-40 du volume 2 de la *BLT* où Dixon expose les «grammatical criteria» qui permettent d'identifier les «classes de mots», où, faute d'un concept équivalent à celui de compatibilités, il propose pour les exemples du latin et de l'anglais des critères d'identification variables, car

the nature of the criteria is likely to depend on the structural profile of the language
(2010a: 38)

ce qui veut dire qu'on aura certains critères d'identification pour les langues à cas, par exemple, et d'autres critères pour les langues où les relations syntaxiques sont marquées d'une autre façon. Pour ne rien dire de la référence au «profil structurel» de la langue, dont on pourrait penser qu'il n'est établi, précisément, qu'une fois identifiées les classes syntaxiques de la langue à l'étude, les types de relations qu'elles peuvent entretenir et les formes que prennent ces relations...

De fait, s'il reste un utilisateur modéré, Dixon fait appel à différentes méthodes de formalisation, dont les arbres présentant la structure des *clauses* (avec branchements pour *argument*, *noun phrase*, *complement phrase*, etc., voir p. ex.: 2010a: 94), la plus courante étant chez lui étant la représentation de type *bracketing* dont voici une application à un exemple en tongien (2010a: 99):

na'e	'oange	['a	e	tohi] _O	['e	he	féfiné] _A	[ki	he	tangatá] _E
PAST	give	ABS	ART	book	ERG	ART	woman	DAT	ART	man

'The woman (A) gave a book (O) to the man (E).'

Le symbole A correspond à «transitive subject», O à «transitive object» et E à «extension to core»

On y reviendra dans les chapitres suivants, mais il faut signaler qu'une telle formalisation implique que les fonctions alléguées ne sont pas des *relations* entre des entités (*nouns phrases* et *predicate* ici), mais, comme pour les grammaires scolaires les plus usuelles, des *propriétés* du «mot» ou de la *noun phrase*.

On ne poussera pas plus avant la réflexion dans le cadre de la présente contribution, en posant juste la question du type de formalisation dont nous avons besoin pour aider à la description des langues, formalisation qui ne peut bien entendu s'apparenter ni aux algorithmes développés pour le traitement automatique des langues ni aux formalismes développés dans le cadre des projets de «mathématisation de la linguistique» défendus par Chomsky et d'autres dans les années cinquante du siècle dernier (n'oublions pas qu'une bonne partie des constructions chomskyennes – abandonnées ensuite par leur auteur – comme les *Context-Free Grammars*, n'avaient d'autre but que de réfuter les analyses en constituants immédiats et non jamais permis de construire des grammaires transformationnelles ou autres: voir entre autres Cori 2003). Dixon a raison de souligner à quel point les formalismes actuels sont inutiles au linguiste descriptiviste, mais cela ne doit pas interdire la réflexion commune sur les outils dont il faudrait disposer, le débat étant d'autant plus important à un moment où les outils informatiques d'aide à l'analyse linguistique de terrain se répandent et se complexifient (on est loin maintenant du *Schoebox* sous MS DOS des temps héroïques), imposant de fait aux utilisateurs un certain formalisme à travers la programmation et le fonctionnement des logiciels.

6. Du poids de la grammaire

Cette section propose d'illustrer quelques aspects de travail de Dixon qui demandent à être discutés sérieusement. On ne peut qu'être frappé en effet par le contraste entre l'abondance et la variété du matériel linguistique proposé au lecteur (ce qui est la qualité essentielle de l'ouvrage) et la vacuité de bon nombre de propositions théoriques, leur attachement aux notions les plus usées de la grammaire. On ne retiendra ici que quelques exemples de points litigieux.

6.1 Les «mots»

Dixon consacre un long chapitre intitulé «Grammatical Word and Phonological Word» aux moyens d'identifier les «mots» dans diverses langues. Le point de départ de sa réflexion est l'assertion suivante:

The two parts of grammar –syntax and morphology– are linked together through the unit 'word' (2010b 1)

formule qui sème plus le trouble qu'elle n'éclaire quand on sait la confusion entretenue autour du terme *morphology*, qui regroupe à la fois, chez Dixon comme bien d'autres, des phénomènes aussi différents que la création lexicale par dérivation et la flexion verbale ou nominale (2010a: 217-228), et de la définition de *syntax*, restreinte à l'agencement des *clauses* (propositions) dans la phrase.

L'histoire de la grammaire, depuis la *Tέχνη Γραμματικῆ* de Denys le Thrace (Lallot 1998) ou l'*Aṣṭādhyāyī* de Pāṇini (Pinault 1989), a partie liée avec la notation raisonnée de la langue et tous les descripteurs de langue savent qu'à un moment où un autre ils «butent sur le mot», se trouvent confrontés au problème de représenter le matériel linguistique sous une forme lisible et conforme aux habitudes d'associations privilégiées entre unités significatives dans telle ou telle langue. En effet, si les unités minimales que l'analyse permet d'identifier constituent le fondement de toute construction linguistique, cela ne signifie pas qu'elles se présentent clairement distinctes les unes des autres dans les énoncés. Bien souvent, un monème ne peut apparaître qu'en association étroite et obligatoire avec d'autres monèmes, dans un complexe perçu par les locuteurs comme formant un tout indissociable dans l'usage linguistique courant, comme par exemple l'ensemble que forme un verbe du français avec la personne, le temps, l'aspect, le mode ou la voix: (*nous*) *mangerions*, (*qu'il*) *fasse*... On est donc ici face à deux ordres de problèmes: les choix à faire en matière d'écriture des langues et, plus directement en lien avec les préoccupations des linguistes, l'étude de la manière dont les unités minimales significatives se regroupent en ensembles formant un tout, d'un point de vue fonctionnel ou articulatoire (les «grammatical words» et «phonological words» de Dixon). Cette réalité doit être prise en compte par le linguiste et il est légitime d'étudier les régularités observables dans les langues en matière d'associations privilégiées entre monèmes. Mais, pour autant, le mot peut-il être la base de l'analyse linguistique?

Dixon s'explique longuement sur les difficultés que l'on rencontre pour cerner la catégorie de «mot», en appelant aux définitions variées qui en ont été données par les linguistes, et aux mises en garde tout aussi nombreuses relatives à cette notion. Recenser les modes d'association entre unités significatives est utile, car les possibilités, si elles sont diverses, ne sont pas infinies et relèvent finalement de trois ordres concomitants de phénomènes: le marquage des relations syntaxiques (flexion ou non), les procédés de création lexicale (essentiellement dérivation et composition) et les contraintes phonologiques (structures syllabiques, schèmes accentuel, schème tonal, etc.). Un tour d'horizon du problème est utile pour la formation des linguistes et la réflexion typologique, mais à condition de reconnaître le fait essentiel que le «mot» n'est en aucun cas une donnée primitive, mais bien un *produit* de l'analyse linguistique (dans ce cadre, la coïncidence entre unité significative minimale et «mot» n'est qu'un cas particulier) et, surtout, que sous cette étiquette sont rangées des réalités fort différentes. Dixon, au bout du compte, reconnaît que la notion de mot n'a de sens que pour chaque langue considérée en elle-même, dans laquelle les unités minimales se regroupent selon des modalités propres, et qu'il y a lieu de discuter les «typical criteria for 'phonological word', and (...) those for 'grammatical word', *in a given language*» (2010b: 2, nous soulignons).

La conséquence logique de tout cela est que l'analyse linguistique doit s'appuyer sur les unités minimales significatives et distinctives et non sur la catégorie de «mot». Dixon écarte toutefois cette possibilité d'un revers de main en écrivant: «It has occasionally been suggested that linguistic analysis does not need a unit 'word' (or 'sentence' or 'clause' or 'phrase'), the only necessary elements being 'utterance' and 'morpheme' (Harris 1946). Such an idea has not met with general acceptance.» (2010b: 4). On reste confondu devant la légèreté de l'argument et l'on voit mal en quoi la persistance des habitudes de la grammaire traditionnelle chez les linguistes (Lesquels? et dotés de quelle autorité, sinon celle discutée du plus grand nombre?) invaliderait la proposition d'un Harris qui vise explicitement, comme le note Dixon, l'*analyse linguistique*, c'est à dire une pratique à visée scientifique, préalable à toute élaboration de grammaire... Dixon semble faire comme si les «mots», les «propositions», les «phrases», etc. étaient des *objets* présents dans les langues, plus ou moins faciles à identifier, plus ou moins «sous-jacents», et non des *concepts* conçus par les philosophes et repris par les grammairiens, pour penser l'activité langagière. Pure réification et refus de tirer les conséquences, un siècle

après Saussure, de l'existence d'outils de linguistique générale comme le signe linguistique (en tant qu'unité minimale) et la double articulation du langage.

On ne voit pas ce que la linguistique moderne a à gagner en continuant à travailler avec le «mot», notion tellement complexe qu'il en coûte à Dixon 36 pages denses pour en donner une idée au lecteur, alors que le concept d'unité significative minimale est disponible, doté d'une définition simple (on peut proposer celle de Martinet «Effet de sens correspondant à une différence de forme» ou une autre qui aura le même degré de généralité) et pouvant être employé de manière sûre et vérifiable.

6.2 Les «propositions» et la syntaxe

L'essentiel des remarques faites pour le «mot» valent également pour la *clause*, la «proposition». Dixon la définit comme l'unité centrale ('the central unit') de la syntaxe: «a structure consisting of a **predicate** —which may be filled by a copula verb, or may be zero in a verbless clause (...)— and a number of arguments» (2010a: 228). Cette définition appelle quelques remarques:

a) Si l'on traduit en termes fonctionnalistes, une *clause* (dans son acception la plus réduite) correspondrait alors à un *syntagme prédicatif* constitué d'un noyau et de son actualisateur (plus d'autres expansions éventuellement); un premier problème se pose alors: si la *clause* est l'unité de la syntaxe, quelle est la nature de la relation entre le *predicate* et ses *arguments*? Dixon n'en dit rien et l'on en est réduit à imaginer une sorte «d'infra-syntaxe» qui ne se réduit pas à la *morphology* telle que définie ci-dessus. De toute évidence, il manque un étage à l'édifice branlant que l'on nous propose, et un étage essentiel puisqu'il s'agit du processus de «mise en route» de la langue: l'actualisation du noyau syntaxique le l'énoncé;

b) La formulation de Dixon laisse entendre que l'on a affaire à une sorte de structure générique, constituée de places (notamment celle de *predicate*) qui peuvent être occupées (*filled*) par différents types d'unités (y compris un verbe copule) ou rien (dans le cas d'une *verbless*

clause); ce qui importe semble-t-il est cette « structure sous-jacente », qui comme toutes ses sœurs en théorie n'est qu'une hypothèse de linguiste sur le fonctionnement des langues ;

c) On définit comme «unité» une construction (Dixon emploie le terme) qui peut aussi bien être une structure attributive qualifiée de *verbless*¹⁰ (mieux nommée «connexion directe» –voir Clairis et al. 2005– comme dans l'ex. du turc: *ev güzel* 'maison (est) belle'); un énoncé à noyau + actualisateur simple (*Pierre dort*); ou encore un énoncé plus complexe où un ou plusieurs arguments sont représentés par une *complement clause* (une proposition complétive)... Une conception large de la notion d'unité.

La thèse de Dixon illustre l'incohérence fondamentale qu'il y a à penser la syntaxe comme un jeu de relations entre «structures» ou «constructions»: on ne peut définir d'unité (voir ci-dessus) ni préciser la nature des relations entre ces «structures». La syntaxe devient alors une combinatoire de composants hétéroclites. On mesure la distance qui sépare une telle conception de la syntaxe, à la fois floue et réductrice, de celle du courant martinétien qui en fait une composante essentielle du fonctionnement des langues en tant qu'ensemble des moyens par lesquels «les rapports qui existent entre les éléments d'une expérience (...) peuvent être marqués dans une succession d'unités linguistiques de manière que le récepteur du message puisse reconstruire cette expérience» (voir Denise François-Geiger 1969: 18 et Martinet 1985: 40). On est ici, au contraire de la proposition de Dixon, dans une perspective large, qui prend en charge l'ensemble du processus de production / réception des messages linguistiques: analyse de l'expérience à transmettre à travers les catégories de la langue, structuration de l'énoncé sous la contrainte de la linéarité, marquage des relations syntaxiques, etc.

Cette conception ambitieuse de la syntaxe s'appuie sur une analyse qui s'en tient rigoureusement aux unités minimales et aux relations entre ces unités, et mieux, aux relations entre classes syntaxiques, c'est-à-dire entre

¹⁰ Le terme même, que l'on pourrait traduire par «non-verbal», montre bien la prégnance du modèle «verbo centré» dans le fonds commun de la linguistique jusqu'à aujourd'hui. Mais d'autres approches sont possibles comme nous l'avons montré dans *Typologie de la syntaxe connective* (Clairis et al. 2005).

regroupement d'unités significatives ayant les mêmes comportements dans les énoncés, indépendamment de leur sens. Sur cette base il est toujours possible de formaliser les relations au sein d'énoncés de plus en plus complexes, mettant en jeu différents noyaux syntaxiques (centraux et secondaires) situés eux-mêmes au cœur d'un réseau de déterminants proches (la «proposition»).

6.3 «Noms», «verbes», «adjectifs» et autres prétendues catégories interlangues...

«Do all languages have distinct classes of noun and verb (...)?» s'interroge Dixon à la première phrase du chapitre intitulé «Distinguishing Noun and Verb» (2010: 37-61). La réponse est *oui*, et si certains auteurs ont pu prétendre le contraire (Milner pour le fidjien, Bloomfield pour le tagalog, Swadesh pour le nootka, pour ne citer que ces seconds couteaux...) c'est qu'ils ne disposaient pas de toutes les données nécessaires ou qu'ils avaient arrêté trop tôt le travail d'analyse... Citant Sapir (1921: 119) Dixon précise bien que la «nature of the distinction may be an elusive one», mais l'affaire est entendue: l'opposition verbo-nominale est un universal.

On ne peut résister au plaisir de citer le passage suivant, de la plume de Dixon, à propos de ce qui différencie les verbes des noms: «In some languages these are easily recognizable, in others the clues are more subtle. As an analogy, for some species of birds their sex is easily perceived due to different colouring, whereas for others the sex is hard to tell. But, for each species, the sex of a bird is equally important. Similarly for languages: irrespective of how obvious they may be on the surface, noun and verb classes of lexemes are of fundamental importance in each language» (2010a: 57-58).

Un tel passage aide à comprendre l'insistance de Dixon à assimiler la linguistique aux sciences de la nature: il semble réellement croire qu'il existe dans les langues des choses comme des «verbes» et des «noms», tout comme il existe des oiseaux mâles et femelles dans les arbres... Et comme toute analogie, la sienne s'arrête trop tôt pour exhiber ses faiblesses, car s'agissant de reproduction des espèces, il faudrait montrer les avantages et les inconvénients comparés de la reproduction sexuée par rapport à la multiplication asexuée (un véritable débat) puis, filant la métaphore, établir

le même rapport gain/perte pour les langues à forte opposition verbo-nominale et celles qui fonctionnent autrement...

Sans entrer dans une discussion serrée des arguments de Dixon, qui dépasserait le cadre de cet article et probablement du volume tout entier, il semble souhaitable de signaler que la linguistique descriptive n'a pas à s'imposer des contraintes telles que ces prétendus universaux dont la vérification s'imposerait à tout auteur de grammaire («Prouvez que cette langue n'a pas d'opposition verbo-nominale» est une injonction qui relève du registre des procédures judiciaires, pas de celui de la science...). La position fonctionnaliste, raisonnable en cela comme en bien d'autres domaines, est de reconnaître qu'il y a en général spécialisation des classes syntaxiques dans tel ou tel emploi syntaxique, y inclus le rôle de centre syntaxique d'énoncé, que cette spécialisation peut être radicale ou au contraire très relative. C'est à l'analyse de déterminer à quel type semble pouvoir être rattachée la langue à l'étude.

Mais il faut tout de même faire une critique de fond à la position de Dixon: les «verbes» ou les «noms» –qui ne sont pas des oiseaux– n'existent pas dans les langues; il s'agit de concepts descriptifs, dont la portée dépend de la définition qui en est donnée. L'identification des «verbes» dépend bien entendu des «grammatical criteria internal to (a) language» (2010b: 38), mais elle n'a de sens que selon la manière de définir le concept de «verbe». Dixon en donne une définition possible: «(The verb) can always occur as head of a predicate. In some languages it has a secondary function in a NP.» (2010b: 39). Si on laisse de côté l'absence de référence aux caractéristiques spécifiques de cette «word class» (Dixon ne parle que de la «fonction» du verbe), on est tout de même surpris d'apprendre qu'un «predicate» puisse avoir une «head», alors que, suivant les informations du volume 1, on pensait avoir compris que la position de prédicat pouvait être «filled» par un verbe, totalement et non en tant que «tête», ce qui implique la présence d'autres éléments, qui feraient donc partie eux aussi du prédicat? Mais si on ne sait pas exactement ce qu'il faut entendre par *predicate*, que doit-on penser de *verb* dont la définition dépend? De plus, doit-on ranger sous la même rubrique des «verbes» qui peuvent avoir «a secondary function in a NP» (dans certaines langues précise Dixon) et ceux qui ne le peuvent pas?

Comme pour le «mot», comme pour la *clause*, la linguistique ne peut faire l'économie d'une définition à caractère de stipulation du concept de

«verbe», du concept de «nom» ou de celui d'«adjectif»: nos concepts sont nos outils de travail et le résultat de la description, l'image que l'on donne de la langue étudiée, dépend en très grande partie du corpus théorique de référence.

On est bien obligé d'admettre, comme on l'a signalé au chapitre 3.1, qu'en linguistique on généralise à partir de données qui ne sont équivalentes que d'un point de vue typologique, et que cela donne une marge de manœuvre très étendue au typologue. De ce point de vue, on pourrait juger acceptable de regrouper sous le terme «verbe» tout ce qui dans les langues les plus diverses semble partager certains critères reconnus. Mais, outre le fait que la définition des critères reste problématique et curieusement proche des caractéristiques des langues indo-européennes, il ne peut en résulter qu'une sorte de nivellement de la diversité des langues du monde et une stérilisation de la réflexion en linguistique générale. Finalement le contraire de ce que Dixon prétend défendre...

D'un point de vue plus large, la question des «catégories interlangues» est cruciale pour la typologie et pour la linguistique générale. En général, les fonctionnalistes martinétiens sont des plus réticents à réfléchir dans de tels termes. Il s'agit en premier lieu de défendre envers et contre tout que la description linguistique doit être la plus fidèle possible aux particularités des langues à l'étude. En second lieu, notre courant manifeste, avec de bons arguments, une saine méfiance à l'égard de théories qui décrètent que de telles catégories existent: si les langues présentent des similitudes de fonctionnement, cela résulte d'un certain nombre de contraintes constantes (oralité, linéarité du message, inertie des organes de la parole, contradiction entre besoins sociaux de communication et tendance au moindre effort, etc.), mais les solutions provisoires trouvées au sein de chaque communauté de locuteurs n'ont pas de raisons d'être partout les mêmes. Cette «communauté de destin» devrait créer en théorie les bases pour des comparaisons entre langues les plus diverses, mais l'expérience montre que la comparaison entre catégories (syntaxiques par exemple) n'est guère concluante (qu'est-ce qu'un «futur»?) et l'on en déduit parfois que ces catégories sont «*language specific*». Des auteurs comme Lazard ou Haspelmath en tirent l'idée qu'il ne peut y avoir de comparaison qu'au plan des catégories sémantiques les plus générales, prototypiques: c'est un point de vue qui pose d'autres problèmes. Une autre approche possible pourrait privilégier des descriptions de langues à l'aide de concepts syntaxiques de

portée générale dotés de définitions précises et largement acceptées, ce qui devrait exclure d'emblée les vieilles catégories de la grammaire occidentale... On en est loin.

6.4 De l'ergativité

Robert Dixon est connu pour ses travaux sur l'ergativité, largement inspirés de son étude du dyirbal (Dixon 1972) et synthétisés dans son livre *Ergativity* (1994). Dans *BLT*, Dixon donne une présentation sommaire de la question du marquage des *core arguments* dans le volume 1 et reprend la question dans le volume 2, dans le chapitre consacré à la transitivité. Le vocabulaire, mais pas l'outillage notionnel, diffère un peu de ce que l'on lit habituellement dans le traitement typologique de l'*alignement*, Dixon recourant aux catégories *S* (pour *intransitive subject*), *A* (pour *transitive subject*) et *O* (pour *transitive object*), là où d'autres auteurs emploient *S* pour désigner le participant unique d'un verbe monovalent (équivalent de *U* chez Creissels 2006a: 299), *A* pour agent et *O* ou *P* pour désigner le patient (on peut également citer les termes *x / y* chez Lazard, 1994). À signaler également que Dixon traite cette question dans le cadre des propositions: «Each clause has a transitive value, which determines the number of core arguments it requires» (2010b: 115) et ce que l'on nommerait valence des verbes (*transitivity classes* pour Dixon) étant un effet des types de propositions dans lesquels ils peuvent apparaître.

La difficulté surgit de ce que l'on ne connaît pas le statut des catégories *S*, *A* et *O*, ni ce que l'on entend par *subject* et *object* dans ce cas. On cherche en vain dans *BLT* une définition linguistique de ces notions et, s'agissant du «sujet», le lecteur doit se contenter d'une référence à la logique: «In logic, every proposition consists of a subject and a predicate. Subject is often defined as 'the entity about which something is affirmed or denied' (2010a:76). Ce flou n'empêche pas Dixon d'écrire que «Within a cross-linguistic typology, one *has* to recognize A, S, and O as universal syntactic relations.» (2010a: 76, les italiques sont de lui).

Traitant de la transitivité, Dixon précise que celle-ci a un fondement sémantique et que l'étude porte en fait sur les différents types de *marquage des arguments* *S*, *A* et *O*, les mêmes étant définis ailleurs (dans la citation précédente par exemple) comme des relations syntaxiques... Une exploration systématique des deux volumes ne nous apprendra rien de plus

précis. On goûte d'autant la situation que ces fortes affirmations concernant le «sujet» apparaissent dans un chapitre dénommé *Avoid sloppy terminology...* On a en effet à méditer ce que fait dire Platon à Socrate dans son *Phédon* (LXIV): «Sache bien en effet, excellent Criton, lui dit-il, qu'un langage impropre n'est pas seulement défectueux en soi, mais qu'il fait encore du mal aux âmes» (Robin & Moreau 1940).

S'agissant d'un *absolute-ergative language*, on apprend que «S and O are marked in the same way (by absolute) and A differently (by ergative case)» (2010a: 76), une définition déjà présentée sous forme graphique dans le volume 1 (Marking of core and peripheral arguments: 122 et sqq.) et reprise par un autre schéma dans le volume 2 (p. 119).

On ne peut que s'étonner, le mot est faible, qu'un auteur de la renommée de Dixon, se contente d'une définition si convenue de l'ergativité. La base du raisonnement est que l'on *sait* (par intuition? en s'appuyant sur le sens, la traduction? sur le modèle des langues indo-européennes?) ce qui est le sujet du verbe transitif (*A* bien entendu) et donc ce qui est l'objet (*O*): dès lors, seules varient les formes qu'ils prennent selon les types de langue... Pour appuyer sa position, sous cette forme ou dans des versions plus raffinées, Dixon peut malheureusement compter avec un fort contingent de linguistes.

La position fonctionnaliste martinétienne sur la question peut être présentée sous deux aspects: a) le premier s'appuie sur la définition précise, générale et restrictive de la notion de sujet comme expansion nominale obligatoire (actualisateur) du noyau verbal d'un énoncé; b) le deuxième considère le problème en termes d'orientation privilégiée du noyau syntaxique vers telle ou telle de ses expansions nominales, en lien avec l'observation des rôles sémantiques prototypiques de ces expansions.

a) La définition du «sujet» (et pour être précis il faut lire de la *fonction «sujet»*) évite d'assimiler automatiquement «sujet» et «agent», puisqu'elle ne retient pas les aspects sémantiques. De plus, cette définition n'implique pas qu'un «sujet» existe toujours et dans toutes les langues. Enfin, la démarche n'exclue nullement que l'on abandonne la notion de «sujet» si la description des faits linguistiques y gagne en clarté.

Cette définition a été souvent critiquée (voir par exemple les interventions publiées dans *La Linguistique* 45-2 à la suite d'une table ronde organisée sur les fonctions syntaxiques), car jugée trop restrictive face à la complexité du phénomène... A cela nous répondons qu'il ne s'agit pas de faire comme

s'il *existait* dans les langues une chose «sujet» qu'il s'agirait de découvrir à l'aide d'outils sophistiqués: répétons-le inlassablement, il ne s'agit que d'un concept – doté d'une longue histoire – qui peut aider à rendre compte de certaines habitudes langagières.

Appliquée à une langue de type ergatif, la définition retenue amène à considérer l'expansion «marquée à l'absolutif» ou «non marquée» d'un verbe bivalent comme le «sujet». Voir ci-dessous l'analyse d'exemples en ingouche, repris de Costauvec et Guérin 2007 (p. 233):

Dans des énoncés à verbe monovalent comme a) [ber her] «L'enfant crie», b) [sultan voay] «Sultan arrive » et c) [sek tos] «L'homme dort », le nominal actualisateur (obligatoire) apparaît sans marque casuelle et des indices morphologiques indiquent sa relation privilégiée avec le verbe, comme dans [sultan voay], où l'initiale [v-] du verbe marque la coréférence avec [sultan] (c'est le sens du soulignement). Dans des énoncés à verbe bivalent comme d) [biru yum baxk] «L'enfant creuse le sable », e) [sultanu yum baxk] «Sultan creuse le sable », f) [segu yum baxk] «L'homme creuse le sable », l'expansion [yum] «sable» est obligatoire (on peut avoir un énoncé de type [yum baxk] «On creuse le sable », mais *[biru baxk] «Creuse par l'enfant » n'est pas possible), elle ne porte de pas de marque casuelle (à l'inverse de [bir-u] «enfant-ERG», [seg-u] «homme-ERG» et [sultan-u] «Sultan-ERG»), elle est coréférencée à l'initiale du verbe par [b-].

L'ensemble de ces observations conduit à considérer que [yum] est le «sujet» de [baxk] en e, f, g, tout comme [ber], [sultan] et [sek] sont les «sujets» des verbes monovalents en a, b et c.

Bien sûr, une telle analyse heurte de plein fouet les habitudes acquises, et les critiques pleuvent qui toutes, peu ou prou, se fondent sur la résistance à voir un «objet» dans l'unité marquée par l'ergatif (le patient «sujet» paraissant plus acceptable: les tournures passives des langues accusatives ne font pas autre chose). Mais c'est une analyse cohérente et défendable qui repose sur des critères strictement syntaxiques et sur le concept essentiel d'actualisation. Ce qui est en cause n'est pas la validité de l'analyse que nous proposons, mais la terminologie: il y a en effet un lien insoluble entre «sujet» et «objet», tous deux héritiers de la tradition philosophique et grammairienne occidentale et identifier une expansion comme «sujet» amène quasi automatiquement à considérer l'autre comme «objet», or les «agents» à l'ergatif n'ont pas les caractéristiques «objectales» alors que les «patients» à l'absolutif, ou non marqués, ont

bien, eux, l'essentiel des «propriété subjectales» identifiées dans Lazard: 1997, 20. Cette dissymétrie montre bien les limites de la terminologie grammairienne, et l'intérêt de s'en défaire au profit de concepts plus généraux. En effet, si «sujet» appelle «objet», il n'en va pas de même avec des notions comme «actualisateur du noyau principal» ou «prime actant» (concept proposé par Georges Charachidzé [1981], repris par Françoise Guérin dans sa grammaire du tchéchène, sous presse, et dans Guérin 2011). Une bonne partie des débats stériles autour des structures syntaxiques serait évitée par l'adoption d'un outillage conceptuel moderne, et les travaux de typologie auraient des fondements moins contestables.

b) Le deuxième aspect de la réflexion fonctionnaliste sur les structures syntaxiques s'appuie sur le concept d'orientation du procès, sur le fait que dans un énoncé donné le procès est considéré du point de vue d'un des participants régis, parmi les autres. Les langues disposent de divers moyens pour modifier cette orientation (ce que l'on nomme diathèse, qui n'est pas pour nous l'équivalent de voix, voir Costaouec et Guérin 2007: 207 *et sqq.*). Ceci implique qu'une prime orientation («non marquée» ou «à diathèse zéro» si l'on préfère) caractérise les énoncés assertifs ordinaires à noyau bivalent dans une langue donnée.

Dans une telle perspective, s'agissant de langues à opposition verbo-nominale, la distinction entre structures «accusatives» et «ergatives» s'établit ainsi:

Dans une structure accusative, le verbe bivalent est orienté vers l'expansion nominale qui joue le rôle d'agent et qui assume la fonction «Actualisateur» (ou Prime actant).

Dans une structure ergative, le verbe bivalent est orienté vers l'expansion nominale non-agent qui assume la fonction «Actualisateur» (ou Prime actant).

Mais les structures ergatives ne concernent pas que les langues à opposition verbo-nominale et il est possible d'étendre la définition ci-dessus en évitant la référence à la classe des verbes :

Dans une structure ergative le noyau principal bivalent est orienté vers l'expansion nominale non-agent, qui assume la fonction «Prime actant».

Ces tentatives de définitions sont des évolutions de celles proposées dans Costauvec et Guérin 2007, chapitre 17.

On mesurera la distance qui sépare ces propositions de celle de Dixon. Ce qui est présenté ici s'inscrit dans la continuité de la réflexion de Martinet dont le caractère radical sur cette question n'a été que peu perçu. Rémi Jolivet a pleinement raison de souligner dans un article paru dans les *Cahiers de l'ILSL* que Martinet posait une distinction «entre langue dont la structure de la proposition repose sur la relation spécifique sujet-prédicat et langue 'qui construit régulièrement ses énoncés par déterminations successives d'un prédicat d'existence'¹¹, pour lesquelles il n'y a pas lieu de parler de «sujet» dans la mesure où la phrase ne se construit pas autour d'une relation spécifique, toujours la même pour un verbe et une réaction donnés» (Jolivet 2008: 142). Si cette vision n'a été que peu développée dans les travaux fonctionnalistes, il convient d'y réfléchir sérieusement, tant elle s'applique adéquatement à l'analyse de nombreuses langues à structure dite ergative (voir notamment les travaux de Claudie Tchékheff sur le tongien [1984], qui illustrent bien ce phénomène) et incite à penser autrement qu'en marchant dans les traces de la grammaire des langues classiques.

Conclusion

La présente contribution ne rendrait pas justice au travail de Dixon sans rappeler l'ampleur du travail, la richesse du matériel présenté et la somme d'expérience qu'il synthétise; *BLT* est sans conteste un ouvrage à lire et à méditer.

La question à laquelle nous voulions répondre était finalement la suivante: ce livre majeur de Dixon est-il une réponse aux besoins actuels de la linguistique descriptive? Ouvre-t-il des perspectives nouvelles?

Si l'on accepte le diagnostic selon lequel les descriptivistes ont eu tendances au cours de la période passée à sous-estimer l'importance du cadre théorique dans leur travail, ou à «faire comme si» on disposait de tout l'attirail conceptuel nécessaire pour faire face à la diversité des langues, alors, peut-être sera-t-on d'accord avec cette liste non exhaustive de ce dont la linguistique descriptive a besoin aujourd'hui:

¹¹ Martinet 1958

Essentiellement, rompre avec la tradition grammairienne occidentale qui gangrène l'arsenal théorique généralement utilisé par les descripteurs.

Pour cela, mettre au cœur du dispositif théorique des concepts de linguistique générale solidement appuyés sur les acquis de la linguistique fonctionnelle et structurale européenne de tradition pragoise, notamment le respect des unités minimales et le choix de la pertinence communicative, avec les conséquences que cela implique sur le travail du linguiste.

Discuter et se mettre d'accord au sein du milieu des linguistes descriptivistes sur un certain nombre de concepts essentiels, sur mode de la stipulation.

Construire les outils de formalisation dont nous avons besoin pour nous représenter le fonctionnement des langues et faciliter la comparaison entre elles (outils qui ne sont probablement pas ceux que développent certains courants de la typologie actuelle).

Remettre en bonne place la linguistique générale, sous une forme renouvelée et enrichie des nombreuses descriptions de langues maintenant disponibles, c'est-à-dire redonner à la typologie sa place véritable, qui n'est pas de se substituer à la réflexion théorique sur les outils dont a besoin la linguistique pour penser les langues.

Repenser la dynamique actuelle du champ de la linguistique, probablement moins structurée par l'opposition entre descriptivistes et formalistes que par le maintien sous des formes «modernisées» de l'arsenal théorique de la grammaire traditionnelle.

Etc.

Au regard de ces enjeux, et au terme de ce parcours partiel et partial du travail de Dixon, il semble bien que la *Basic Linguistic Theory* soit un recul plutôt qu'une avancée, en ce qu'elle ignore totalement la situation du «champ» et en ce qu'elle se trompe de diagnostic sur ce dont les jeunes linguistes ont besoin: certainement pas d'une «boîte à outils», de recettes à appliquer, mais plutôt d'un éclairage sur les enjeux de tel ou tel choix en matière de concepts et de théorie, sur les effets qu'ils ont sur les descriptions de langue auxquelles on aboutit, le tout appuyé sur un large

panorama de langues et de phénomènes linguistiques (en évitant le biais toujours possible du «cabinet des curiosités»).

Dixon nous laisse un riche héritage, c'est un fait. Comme tous les héritages il vient du passé, avec ce que cela comporte de pesanteurs. Peut-être à cause de la personnalité de son auteur, *BLT* semble dire aux jeunes générations: vous ne savez pas travailler, ou vous ne travaillez pas assez: je vais vous montrer de quoi il retourne... De diagnostic sur la situation actuelle et de perspectives d'avenir, rien ou presque, de discussion du cadre conceptuel, peu de trace, si ce n'est des remarques de bon sens, avec lesquelles on ne peut qu'être d'accord mais qui ne constituent pas un corpus théorique novateur. Assurément, la linguistique n'a pas besoin d'une théorie aussi basique que cela.

Le plus inquiétante peut-être est la corrélation que l'on peut établir entre le repli sur la grammaire traditionnelle que pratique Dixon et l'évolution du paysage de la recherche et de l'enseignement supérieur dans le monde au cours des dernières décennies, soumis au «régime néolibéral de la connaissance» (Laval *et al.* 2012). Cette nouvelle donne, dont un aspect caricatural est la frénésie évaluatrice qui a saisi le monde académique –dans une imitation pathétique des techniques du *management* entrepreneurial–, pose en principe la concurrence entre les centres de recherche et les équipes, ne serait-ce que pour l'accès aux financements des diverses agences et officines qui ont fleuri. Cette mise en compétition aboutit paradoxalement (mais le paradoxe n'est qu'apparent) à la normalisation des thèmes de recherche (notamment par la réponse aux appels d'offre thématiques) et des formats (le temps court des projets financés pour 2 à 3 ans), une mutilation dont les scientifiques eux-mêmes sont les acteurs. Dans ce climat, l'innovation théorique n'est pas vraiment de mise: les comités éditoriaux et les comités d'évaluation se chargent de ramener les déviants à la raison. Les thèses de Dixon, finalement très conservatrices, cadrent parfaitement avec la situation: à une période dominée par une conception capitaliste de la science, conviennent les théories du passé, et si possible d'un passé antérieur à la période –détestable, ça va de soi– de la science «étatique», «fonctionnarisée» ou «fordiste» (Laval *et al.* 2012) qui, soit dit en passant, a accouché des paradigmes de la linguistique la plus moderne, qu'elle soit fonctionnaliste ou formaliste...

Ne serait-ce que pour entamer le programme esquissé plus haut, la tâche est immense. Les moyens dont disposent les fonctionnalistes

«martinéliens» sont réduits et leur audience est des plus faibles, mais ce type de fonctionnalisme a fait maintes fois la preuve qu'il pouvait discuter et collaborer de manière productive avec d'autres courants plus ou moins proches (nos collègues espagnols héritiers d'Alarcos Llorach, nos collègues travaillant dans la lignée de Halliday...), mais surtout, les fonctionnalistes continuent à tisser des liens avec des linguistes de diverses orientations qui pratiquent une linguistique des langues. La revue *La Linguistique*, qui fêtera bientôt son demi-siècle d'existence, reste une tribune ouverte et diffusée, les colloques internationaux de linguistique fonctionnelle ont bien souvent inauguré de fructueuses coopérations entre collègues de différents pays.

Il faut avoir conscience de l'état de la situation et des forces en présence: pour longtemps encore ce sont les presses de Cambridge ou les éditions Johns Benjamins, qui diront ce qu'*est* la linguistique du moment. Les tribunes offertes aux orientations moins «main stream» sont peu nombreuses mais elles existent. Il faut y parler clair, affronter sans crainte les points de vue établis si c'est nécessaire, rechercher la collaboration avec des collègues formés à différentes écoles, mais disposés à travailler sur la base d'un «programme minimum» inspiré des points présentés ci-dessus.

Et il faut continuer à lire et à critiquer les travaux des autres et à promouvoir nos propres idées, inlassablement.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADORNO, Theodor W. (éd.) (1979): *De Vienne à Francfort. La querelle allemande des sciences sociales*, Bruxelles, Editions Complexe (textes de Theodor Adorno, Karl Popper, Ralf Dahrendorf, Jürgen Habermas, Albert Hans).
- BOURDIEU, Pierre (1979): *La distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Minuit.
- BROWMAN, Catherine & Louis M. GOLSTEIN (1986): "Towards an articulatory phonology", *Phonology Yearbook* 3, p. 219-252.
- CASSIRER, Ernst (1991 [1942]): *Logique des sciences de la culture*, (trad. par J. Carro et J. Gaubert de, Zur Logik der Kulturwissenschaften", *Göteborgs Högskolas Årsskrift* 47, Göteborg, Wettergren & Kerber, 1942), Paris, Éd. du Cerf.
- CASSIRER, Ernst (1995 [1948]): *Ecrits sur l'art, Œuvres XII*, Paris, Éd. du Cerf.
- CHARACHIDZÉ, Georges (1982): *Grammaire de la langue avar: Langue du Caucase nord-est (Document de linguistique quantitative)*, Saint-Sulpice-de-Favières, Éditions Jean-Favard.
- CLAIRIS, Christos, Claudine CHAMOREAU, Denis COSTAOUEC & Françoise GUÉRIN (dirs.), (2005): *Typologie de la syntaxe connective*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Collection Rivages linguistiques.
- CORI, Marcel (2003): «La mathématisation des formalismes syntaxiques», *Linx* 48, p. 13-28.
- COSTAOUEC, Denis & François-Xavier NÈVE de MÉVERGNIES (éd.) (1996-1997): *Actes du 20e Colloque international de linguistique fonctionnelle (Liège, Belgique, 13-19 juillet 1995)*, Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain, 22 (3-4), 23 (1-2).
- COSTAOUEC, Denis & Françoise GUÉRIN (2007): *Syntaxe fonctionnelle. Théorie et exercices*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Collection Didact Linguistique.
- COSTAOUEC, Denis (2009): « Quelques propositions sur la notion de fonction », *La Linguistique*, vol. 45-2, Paris, Presses Universitaires de France, p. 125-130 (et les autres interventions à la table ronde).
- CREISSELS, Denis (2006): *Syntaxe générale, une introduction typologique*, vol. 1: *Catégories et constructions*, Londres, Paris, Hermès & Lavoisier.
- CROFT, William (2003 [1990]): *Typology and Universals* (2nd edition), Cambridge, Cambridge University Press.
- DIXON, Robert M. W. (1972): *The Dyirbal language of North Queensland*, Cambridge, Cambridge University Press.

- DIXON, Robert M. W. (1994): *Ergativity*, Cambridge, Cambridge University Press.
- DIXON, Robert M. W. (2010a): *Basic Linguistic Theory. Methodology* (Volume 1), Oxford - New York, Oxford University Press.
- DIXON, Robert M. W. (2010b): *Basic Linguistic Theory. Grammatical Topics* (Volume 2), Oxford - New York, Oxford University Press.
- DRYER, Matthew S. (1997): "Are Grammatical Relations Universal?", in Joan Bybee, John Haiman, and Sandra Thompson (eds.), *Essays on Language Function and Language Type: Dedicated to T. Givón*, Amsterdam, John Benjamins, p. 115-143.
- DRYER, Matthew S. (2007): "Word Order", in T. Shopen (ed.), *Clause structure. Language typology and syntactic description. Clause Structure*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 61-131
- EVANS, Nicholas & Stephen C. LEVINSON (2009): "The myth of language universals: Language diversity and its importance for cognitive sciences", *Behavioral and brain sciences*, 32, p. 429-492.
- FRANÇOIS-GEIGER, Denise (1969): «Autonomie syntaxique et classement des monèmes», in André MARTINET (dir.), *La linguistique. Guide alphabétique*, Paris, Éditions Denoël, p. 18-24.
- GRANGER, Gilles Gaston (1979): *Langages et épistémologie*, Paris, Klincksieck.
- GUÉRIN, Françoise (2011): «La définition des actants en tchéchène», *Faits de langue*, 38, p. 147-158.
- HAGEGE, Claude (2001): «Les implosions fidèles. Quelques petites suggestions pour faire fructifier l'enseignement d'André Martinet», *La Linguistique*, 37-1, p. 99-114.
- HARRIS, Zellig (1946): "From Morpheme to Utterance", *Language* 22:3, p. 161-183.
- JACKENDOFF, Ray (2002): *Foundations of language: Brain, meaning, grammar, evolution*, Oxford, Oxford University Press.
- JOLIVET, Rémi (2008): «La structure élémentaire de l'énoncé dans la syntaxe de Martinet», Lausanne, *Cahiers de l'ILSL*, 25, p. 137-148.
- KUHN, Thomas (1972): *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion (traduction de *The Structure of Scientific Revolutions* (1st ed.), University of Chicago Press, 1962).
- LAKATOS, Imre & Paul FEYERABEND, 1999, *For and Against Method: Including Lakatos's Lectures on Scientific Method and the Lakatos-Feyerabend Correspondence*, Chicago, University of Chicago Press.
- LALLOT, Jean (1998 [1989]): *La Grammaire de Denys le Thrace, traduite et annotée*, (2^e éd.), Paris, CNRS Editions.

- LAVAL, Christian, Francis VERGNE, Pierre CLEMENT & Guy DREUX (2012): *La nouvelle école capitaliste*, Paris, La Découverte.
- LAZARD, Gilbert (1994): *L'actance*, Paris, Presses universitaires de France.
- LAZARD, Gilbert (1997): «Définition des actants dans les langues européennes», in FEUILLET Jack (éd.), *Actance et valence dans les langues de l'Europe*, Berlin, New-York, Mouton de Gruyter, p. 11-146
- LAZARD, Gilbert (2011): «Horizons de la linguistique», *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, vol. 106-1, p. 39-94.
- MARTINET, André (1955): *Économie des changements phonétiques. Traité de phonologie diachronique*, Berne, Éditions A. Francke S. A.
- MARTINET, André (1958): «La construction ergative et les structures élémentaires de l'énoncé», *Journal de psychologie normale et pathologique*, 55, p. 377-392, repris dans MARTINET, André (1965): *La linguistique synchronique. Etudes et recherches*, Paris, Presses universitaires de France, p. 206-222.
- MARTINET, André (1960): *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin.
- MARTINET, André (1989): *Fonction et dynamique des langues*, Paris, Armand Colin.
- MARTINET, André (2008): *Œuvres (Tome 1) Science et linguistique. Langues et double articulation*, Fernelmont, EME.
- MEAD, Margaret (1971): *L'Anthropologie comme science humaine*, Paris, Payot.
- PASSERON, Jean-Claude (2006 [1991]): *Le raisonnement sociologique. Un espace non poppérien de l'argumentation*, Paris, Albin Michel.
- PINAULT, Georges-Jean (1989): «Pāṇini et l'enseignement grammatical», in Sylvain AUROUX (dir.), *Histoire des idées linguistiques*, t. 1, Bruxelles, Pierre Mardaga, p. 331-353.
- RASTIER, François (2001): «Sémiotique et sciences de la culture», *Linx*, 44-45, p. 149-168.
- RESNICK, Lauren B., Roger SÄLJÖ, Clotilde PONTECORVO & Barbara BURGE (Eds.) (1991): *Discourse, tools, and reasoning: Essays on situated cognition*, Berlin, Springer.
- ROBIN, Léon & Joseph MOREAU (éd.) (1940): *Platon, Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade (trad. L. Robin).
- TESNIERE, Lucien (1976 [1959]): *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Editions Klincksieck, deuxième édition revue et corrigée.
- TCEKHOFF, Claude (1984): «Une langue sans opposition verbo-nominale : le tongien», *Modèles linguistiques* 6, 1, p. 125-132.
- TOULMIN, Stephen E. (1984): "Sciences, philosophy of", *Encycopaedia Britannica*, Macropedia Volume 16, p. 382.